



Une retraite plombée. Une chronique de **Joblo** *Page B 10*



Groupe EI Vers des frappes aériennes canadiennes? *Page A 3*
Les djihadistes visés au portefeuille en Irak et en Syrie *Page B 9*

www.ledevoir.com

LE DEVOIR

VOL. CV N° 218

LE DEVOIR, LE VENDREDI 26 SEPTEMBRE 2014

1,13 \$ + TAXES = 1,30 \$

MONTRÉAL UN PLAN D'ACTION SUR L'ITINÉRANCE



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

L'administration de Denis Coderre parie sur le logement et la nomination d'un protecteur afin de lutter contre l'itinérance. Le plan a été dévoilé jeudi à la Maison du père en présence d'intervenants et de bénéficiaires, comme René Lallemand. *Page A 3*

SANTÉ

Le spectre d'un super-ministre effraie

Le projet de loi de Gaétan Barrette est la première étape d'une réforme majeure

MARCO BÉLAIR-CIRINO

Correspondant parlementaire à Québec

Le ministre Gaétan Barrette monte à l'assaut de la «tour de Babel» du réseau de la santé et des services sociaux. Il propose la fusion de 182 établissements «ayant une fonction de gestion» à travers le Québec en 28 établissements, dont 19 centres intégrés de santé et de services sociaux (CISSS), qui seront «sous l'autorité directe du ministre». La montée en puissance du ministre suscite l'inquiétude.

Les agences de la santé et des services sociaux (ASSS) passeront à la moulinette, ce qui entraînera l'abolition de plus de 1300 postes d'employés-cadres dans le réseau, a confirmé M. Barrette. «Ce palier n'apportait [pas] la plus value escomptée lors de sa création et, à bien des égards, parfois, entraînait certains dysfonctionnements», a-t-il soutenu en point de presse jeudi après-midi.

Chacun des CISSS aura «autorité» sur les centres hospitaliers (CH), les centres locaux de

VOIR PAGE A 10 : SANTÉ

AUJOURD'HUI

Actualités › Baisse du nombre de contraventions. Montréal réclame son dû aux policiers. *Page A 2*

Actualités › De l'eau plus ancienne que le Soleil relance l'espoir de vie sur les exoplanètes. *Page A 5*

Économie › Tarifs d'Hydro-Québec. Le gouvernement inquiet, mais pas au point d'intervenir. *Page A 7*

Week-End › Les Y explorent (enfin) la cellule familiale comme un sujet d'adultes. *Page B 1*



Avis légaux..... B 4
Décès..... A 4
Météo..... B 7
Mots croisés..... B 7
Petites annonces..... A 4
Sudoku..... B 8

Les nouveaux chemins du militantisme

Pas d'image, pas de cause? Les femmes autochtones qui dénoncent l'insensibilité du gouvernement Harper face à la disparition d'environ 1200 d'entre elles le pensent en ripostant depuis quelques jours en ligne avec une campagne baptisée #AmINext (Suis-je la prochaine?). Un coup d'éclat 2.0 au caractère viral pour se faire entendre. Et voir.

FABIEN DEGLISE

La galerie de photos est troublante avec sa succession de visages de femmes, adolescentes, grands-mères, étudiantes ou professionnelles, les traits sévères, portant toutes devant elles un carton blanc sur lequel on peut lire «Am I Next?» (Suis-je la prochaine?).

Depuis le début du mois, ce genre de clichés se multiplie dans les univers numériques, à l'invitation d'une jeune ontarienne, Holly Jarrett, qui a ouvert le bal pour attirer les regards des Canadiens en général, et des



TWITTER

élus fédéraux en particulier, sur une cause: celle des femmes autochtones dont le destin tragique ne semble pas émouvoir l'administration Harper qui refuse, malgré les demandes répétées, d'ouvrir une enquête sur la disparition de 1200 d'entre elles, tuées ou enlevées depuis 30 ans.

VOIR PAGE A 10 : MILITANTISME

TRANSPORT DU PÉTROLE

Parent pauvre, le Québec doit faire sa part

ROBERT DUTRISAC

Correspondant parlementaire à Québec

Dependant de la richesse produite par les provinces comme l'Alberta, le Québec doit contribuer à l'économie canadienne en laissant transiter sur son territoire le pétrole des sables bitumineux, estime Philippe Couillard.

«Le gouvernement fédéral dépense 16 milliards de plus qu'il ne perçoit au Québec et [...] une grande partie de cette richesse provient de l'exploitation des hydrocarbures dans l'ouest du pays», a déclaré le premier ministre à l'Assemblée nationale en répondant à une question de chef de l'opposition officielle, Stéphane Bédard, qui dénonçait le transport du pétrole des sables bitumineux par superpétroliers sur le fleuve Saint-Lau-

VOIR PAGE A 10 : PÉTROLE



Pourquoi dormir dans des matières synthétiques alors que l'on peut avoir du naturel?

toutpourledos.com 1-800-268-1582

Matelas
Oreillers
Surmatelas
Literie

Laine
Latex naturel
Coton
Sarrasin

BOUTIQUE

TOUT
POUR
LE DOS

ACTUALITÉS

Montréal veut récupérer l'argent des contraventions non distribuées

La Ville dépose un grief contre la Fraternité des policiers

JEANNE CORRIVEAU

La Ville de Montréal a déposé un grief contre la Fraternité des policiers afin de récupérer les sommes qu'elle soutient avoir perdues en raison de la baisse du nombre de contraventions données par les agents depuis le mois de juin.

Le maire Denis Coderre a nié que la Ville ait ressorti la hache de guerre contre ses policiers. « C'est une question de processus. On va jusqu'au bout du processus », a-t-il expliqué. Selon lui, la conclusion d'une entente entre la Ville et la Fraternité des policiers la semaine dernière n'empêche pas le dépôt d'un grief: « On a convenu avec nos avocats et avec l'administration qu'on devait passer à une autre étape, tout simplement. »

Le maire n'a pas voulu préciser les montants que la Ville souhaitait récupérer.

Conciliation

La semaine dernière, la Ville avait demandé l'intervention de la Commission des relations du travail (CRT), car elle reprochait aux policiers d'avoir réduit le nombre de constats d'infraction distribués. Elle attribuait ce comportement aux moyens de pression des policiers qui sont opposés au projet de loi 3 sur les régimes de retraite. Après une longue

journée de conciliation vendredi, les deux parties avaient conclu une entente.

La Fraternité s'était alors engagée à « prendre les moyens nécessaires pour demander à ses membres d'émettre de façon normale et habituelle des constats d'infraction aux contrevenants sur le territoire de la Ville ».

Le maire n'a pas voulu préciser les montants que la Ville souhaitait récupérer

La sécurité ou l'argent?

Le président de la Fraternité des policiers, Yves Francœur, n'a pas semblé inquiet par ce grief. « Je ne suis pas inquiet, mais pas du tout. Première des choses, il n'y a pas de mot d'ordre des policiers, a-t-il indiqué. Ce qui est étonnant, c'est que [...] pour la période qui nous est reprochée, il y a une baisse de 35% du nombre d'accidents pour 2014 par rapport à 2013. C'est difficile de croire que nos policiers ne faisaient pas leur travail. »

Selon lui, la démarche de la Ville démontre que ce n'est pas la sécurité des citoyens qui lui tient à cœur, mais l'argent. Ce à quoi le maire Coderre a rétorqué qu'il s'agissait d'une question de relations de travail. « Ce n'est pas une question de sécurité », a-t-il affirmé.

En 2013, Montréal a récolté des revenus de plus de 150 millions pour les contraventions liées à la circulation et au stationnement.

Le Devoir



JACQUES BOISSINOT LA PRESSE CANADIENNE

Le premier ministre a laissé entrevoir aux municipalités des redevances sur les ressources naturelles.

DÉCENTRALISATION

Philippe Couillard appelle les petites villes à la patience

ISABELLE PORTER

à Québec

Le premier ministre Philippe Couillard a dit oui à toutes les demandes des villes de région en matière de décentralisation. Mais pour cela, a-t-il prévenu, il faudra du temps.

« Vous dites “Plus de proximité, plus de succès”. Nous sommes d'accord avec ça », a lancé M. Couillard lors d'une allocution attendue devant la Fédération québécoise des municipalités (FQM) jeudi.

Les petites villes et les municipalités de région réclament plus d'indépendance en matière de développement économique, d'aménagement du territoire et de transport public notamment. Elles se plaignent de devoir rendre des comptes à trop de ministères, ce qui retarde leurs initiatives.

En plus d'appuyer leur

concept de gouvernance de « proximité », le premier ministre approuve l'idée de leur transférer une partie des revenus liés à l'exploitation des ressources naturelles.

Applaudissements

« Je connais bien la réalité des régions qui ont des ressources naturelles, a-t-il dit. Une partie de l'argent arrête à Québec ou à Ottawa comme impôt, et puis ça vous revient sous forme de subventions malheureusement ou de programmes gouvernementaux. Pourquoi ne pas vous laisser une partie de cette richesse chez vous pour que vous la gouverniez vous-même ? »

Cette déclaration a été accueillie par une salve d'applaudissements de la part des quelque 3000 membres de la FQM présents. Reste à savoir quand ladite réforme pourra se faire.

Le premier ministre s'est

montré vague sur ce plan, mais a souligné qu'une réforme de cette ampleur ne se faisait pas « tous les trois ans » et ajouté à la blague qu'il comptait se « hâter lentement ». Le président de la FQM, Richard Lehoux, a pour sa part dit s'attendre à voir un projet de loi déposé d'ici deux ans.

Il a aussi obtenu l'assurance du gouvernement que ce projet de loi serait déposé en même temps que ceux prévus pour les villes de Montréal et Québec, qui réclament elles aussi de nouveaux pouvoirs.

La semaine dernière, M. Lehoux avait lancé une campagne publique pour s'assurer que toute l'attention n'aille pas à Montréal et Québec. Il répète que ses membres ne veulent pas d'un « Québec à deux vitesses ».

Le Devoir



J'AURAIS VOULU ÊTRE UNE MÈRE

AVOIR CAMILLE

EN THÉRAPIE II

CE SOIR 22 H

TV5

AMPHITHÉÂTRE DE QUÉBEC

Les petits joueurs culturels pourront interroger le géant Québecor

ISABELLE PORTER

à Québec

Le responsable de la programmation de l'amphithéâtre pour Québecor, Benoît Robert, sera à Québec lundi pour répondre aux inquiétudes du milieu culturel concernant l'impact de l'ouverture de l'amphithéâtre de 18000 places l'an prochain.

Quel genre de spectacles présentera le groupe Québecor? Va-t-il concurrencer les plus petites salles avec des formules pour 1000 ou 3000 places? Quelles collaborations seront possibles?

Ces questions seront discutées la semaine prochaine lors de l'événement Vision Culture 2025 organisé par la Ville de Québec. Lundi après-midi, M. Robert et une trentaine de représentants du milieu culturel de la capitale y seront réunis. « On tenait à cet atelier-là », a expliqué jeudi la vice-présidente du comité exécutif, Julie Lemieux.

« C'est important que Québecor et les diffuseurs soient dans la même salle pour qu'ils puissent poser des questions, faire des suggestions, pour voir comment on peut s'assurer que cette transition-là se fait bien. »

Depuis l'entrée en scène du projet d'amphi-

théâtre, les responsables de certaines salles de spectacle ont dit craindre que la population de Québec dépense moins chez elles pour pouvoir assister aux nouveaux événements produits à l'amphithéâtre. Le fait que Québecor ait déjà évoqué la production de spectacles de formats divers a aussi suscité des inquiétudes.

Or M^{me} Lemieux souligne que l'entreprise tient à la « collaboration de tout le monde » et qu'elle veut avoir « un impact positif ».

Assises pour une politique

Outre l'atelier sur l'amphithéâtre, l'événement Vision Culture servira à préparer la refonte de la Politique culturelle de la Ville. Des ateliers sont prévus sur le développement des publics et le financement de la culture, entre autres.

Parmi les panélistes, on trouve la directrice du théâtre du Trident, Anne-Marie Olivier, le directeur de l'Opéra de Québec, Grégoire Legendre, et la présidente de l'Orchestre symphonique, Thérèse Boutin. Des chercheurs de l'École des hautes études commerciales (HEC) ont également été invités à faire des présentations.

Le Devoir

Nordiques: Couillard plus prudent que Hamad

Après « l'enthousiasme » du ministre du Travail, Sam Hamad, pour une participation financière du gouvernement qui permettrait de ramener une équipe de hockey professionnel à Québec, le premier ministre Philippe Couillard s'est montré plus prudent, jeudi, sans toutefois écarter totalement ce scénario. M. Hamad a affirmé jeudi matin qu'une telle participation serait possible si une occasion valable se présente. Dans une entrevue radio accordée mercredi, M. Hamad avait plus précisément évoqué l'hypo-

thèse d'un « prêt garanti ». En marge d'une rencontre avec des élus municipaux, M. Couillard a rappelé que les libéraux ont déjà versé 200 millions pour la construction d'un amphithéâtre dont la gestion a été confiée au conglomérat Québecor, qui veut obtenir une concession de la Ligue nationale de hockey. « Moi je souhaite comme Québécois qu'une équipe de hockey un jour s'y installe. Mais ce n'est pas vrai que les contribuables, dans l'état actuel des finances publiques, vont être au bâton là-dessus. » S'il est demeuré réservé quant à la perspective que le gouvernement accorde une garantie de prêt, M. Couillard n'a pas fermé la porte à cette option.

La Presse canadienne

À LIRE DEMAIN

UN DOSSIER
D'ALEXANDRE SHIELDS,
HÉLÈNE BUZZETTI ET
FRANÇOIS DESJARDINS

POUR LE TEXTE
ET LE CONTEXTE

LE DEVOIR



DOSSIER

QUEL AVENIR POUR LA PLANÈTE?

Les conclusions fades du Sommet sur le climat tracent un sombre avenir pour la planète, alors que le rendez-vous de Paris 2015 devait être décisif. Dans ce contexte morose, le Canada joue toujours son rôle de cancre, après un règne passé de chef de file.

ACTUALITÉS

« J'ai changé » (bis)



CHRISTIAN
RIOUX
à Paris

« **Q**uand c'est fini, n-i nini, ça recommence », chantait le grand Léo Ferré. C'est sur cet air immortel que s'est faite la rentrée politique de Nicolas Sarkozy depuis une semaine. Chorégraphie parfaite, pourrait-on dire selon les standards de la politique people qu'on avait un peu oubliée depuis l'élection du pâle et trop effacé François Hollande.

Dimanche dernier, un signe ne trompait pas. L'ancien président a fait son jogging devant les caméras de télévision avides de retrouver l'excitation médiatique dont les a privés son successeur. Dans le dictionnaire sarkozyste, le jogging est toujours annonciateur de quelque chose. C'est la première secousse (*jog*) qui se transforme vite en agitation frénétique. Le contraire de la méditation et de la réflexion propres à la promenade, avait fait remarquer le philosophe Alain Finkielkraut. Rappelons-nous en effet ce grand moment où, en 2007, le jeune président avait troqué sur les bords de l'Hudson en arborant fièrement un t-shirt « NYPD ». Toute une première pour un président français!

Dimanche dernier, celui qui n'est jamais à court d'une mode a pris soin d'annoncer sur Facebook qu'il était à nouveau candidat à la présidence de sa famille politique. « *J'ai pu prendre le recul indispensable pour analyser le déroulement de mon mandat, en tirer les leçons, revenir sur ce que fut notre histoire commune, mesurer la vanité de certains sentiments, écarter tout esprit de revanche ou d'affrontement* », écrivait-il. Les Français, qui suivent le personnage depuis plus de 15 ans, auront vite reconnu les intonations de son discours d'investiture de 2007 où il répétait déjà inlassablement: « *J'ai changé!* »

En soirée, Nicolas Sarkozy a défendu sa candidature pendant une quarantaine de minutes. On avait choisi pour l'occasion le présentateur de nouvelles le plus docile de la chaîne publique. Comme en 2007, il a répété une fois de plus qu'il fallait « *tout changer* ». Sur le fond, il y avait peu de propositions concrètes. Seulement une étrange insistance sur l'importance de consulter le peuple par référendum. Histoire d'oublier que c'est Nicolas Sarkozy qui a imposé aux Français le traité européen de Lisbonne alors que ces mêmes Français en avaient massivement rejeté les principales propositions en 2005... par référendum justement.

♦ ♦ ♦

Au-delà du style, le Sarkozy nouveau fait cependant irruption dans un contexte radicalement différent. À l'époque, l'ancien ministre à poigne se présentait comme un rempart contre le Front national. Le discours avait porté puisqu'il était allé chercher une grande partie de cet électorat populaire préoccupé par l'immigration et les écueils de la mondialisation. Il n'aura fallu que quelques mois pour que ces électeurs soient profondément déçus par celui qui s'aligna pendant une grande partie de son mandat sur la politique de la chancelière Angela Merkel. Ce sont d'ailleurs les mêmes qui se chargèrent de remercier Nicolas Sarkozy en 2012.

L'ancien président revient dans un contexte où la gauche comme la droite ressemblent à un champ de ruines. Ni l'une ni l'autre n'a su redresser la France et exprimer le désir de souveraineté face à l'Europe qui s'exprime dans toutes les familles politiques. L'échec économique de la gauche, pour l'instant du moins, ne doit cependant pas faire illusion. À droite, la lutte sera féroce pour la conquête d'une UMP ruinée et en voie de décomposition. L'ancien président pourrait y perdre le peu de crédibilité qu'il possède encore. Tout cela dans un contexte où les « affaires » le cernent de toute part. Dimanche dernier, 55% des spectateurs ont trouvé sa prestation peu convaincante.

Si Nicolas Sarkozy voulait apparaître comme un rassembleur, c'est raté. En manque d'« amis », l'ancien président en est réduit à se réconcilier avec son ennemi juré, l'ancien premier ministre Dominique de Villepin. Même son ancien conseiller spécial Henri Guaino lui refuse pour l'instant son soutien, tant il juge peu gailliste cette candidature à l'UMP.

Mais Sarkozy devra surtout affronter un Front national qui s'est largement normalisé et qui demeure le seul à oser parler d'un certain nombre de questions taboues qui préoccupent les couches populaires, comme l'immigration, le communautarisme et l'Europe. Signe de cette méfiance, une majorité de Français dit préférer à Nicolas Sarkozy l'ancien premier ministre Alain Juppé, qui n'est pourtant pas de la première fraîcheur.

Celui qui s'était rêvé en sauveur de la France, face à un président socialiste qui peine à la tâche, est aujourd'hui forcé de revenir par la petite porte, celle de l'UMP. À trois ans de la présidentielle, ce retour pourrait contribuer à rindgardiser toute une classe politique qui, Sarkozy et Hollande compris, s'est discréditée par son incapacité à relancer l'économie française et à proposer une voie originale face à la mondialisation. Les seuls à se réjouir de ce retour sont peut-être les jeunes loups qui attendent dans l'ombre. Parmi eux, il y a d'abord Marine Le Pen, mais aussi l'actuel premier ministre, Manuel Valls, seul à gauche à pouvoir penser un jour affronter l'ancien président.

crioux@ledevoir.com

IRAK

Ottawa songerait à des frappes aériennes

MARIE VASTEL

Correspondante parlementaire
à Ottawa

Si le Canada se prépare à mener des frappes aériennes en Irak, tel que pourraient le laisser croire certaines déclarations de Stephen Harper et de son ministre John Baird, les partis d'opposition réclament que cette nouvelle mission canadienne soit soumise à un vote. Ce que les conservateurs semblent prêts à accepter.

Au lendemain de l'annonce du premier ministre canadien voulant qu'il envisage d'élargir sa participation à la mission américaine en Irak, néodémocrates et libéraux ont demandé d'en savoir plus aux Communes. Mais en vain. Le ministre de la Défense, Rob Nicholson, s'est borné à dire que son gouvernement « *va étudier* » la demande des États-Unis, qui auraient invité Ottawa à bonifier son engagement militaire à leurs côtés.

Stephen Harper et son ministre des Affaires étrangères ont cependant été plus loquaces, en marge de l'assemblée générale des Nations unies à New York, semblant laisser entendre qu'Ottawa songe à mener des frappes aériennes. « *Nous devons nous assurer d'abord et avant tout que les entités terroristes ne puissent opérer à ciel ouvert sur des bases. Nous devons les repousser et rendre leur organisation de base et logistique très difficile. Une bonne part de cela peut être faite depuis les airs* », indiquait mercredi le premier ministre. Son ministre John Baird affirmait quant à lui que « *personne au Canada n'envisage un rôle de combat au sol, je crois* ».

Des déclarations qui portent l'opposition à croire que M. Harper s'apprête à entamer une mission aérienne comme celle en Libye en 2011, où six CF-18 avaient participé aux efforts de l'OTAN pour faire respecter l'interdiction de vol, quitte à utiliser la force. L'envoi initial d'avions de chasse n'avait pas

200 millions pour la santé maternelle et infantile

Le Canada et des pays alliés ont annoncé la création d'un fonds de 4 milliards de dollars américains destiné à prévenir la mortalité des mères et des enfants dans le monde. Stephen Harper a annoncé l'octroi de 200 millions, issus de l'enveloppe de 3,5 milliards sur cinq ans dévoilée en mai dernier. Le fonds fait partie d'une initiative lancée en 2010 par le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, avec pour objectif de sauver la vie de 16 millions de femmes et d'enfants d'ici la fin de 2015. « *Sauver la vie des femmes, bambins et enfants les plus vulnérables dans le monde doit demeurer une grande priorité mondiale* », a sommé Stephen Harper lors de son discours à l'Assemblée générale des Nations unies jeudi.

fait l'objet d'un vote au Parlement, mais les deux prolongations de cette mission, oui.

Selon Radio-Canada, l'envoi éventuel d'avions de chasse en Irak sera l'objet de discussions au cabinet de Stephen Harper.

M. Baird a rappelé à New York, jeudi, qu'en cas de mission de combat, le premier ministre « *a déjà dit que cela mènerait à un vote* ». Des frappes aériennes se qualifieraient-elles comme une mission de combat? « *Je crois que oui* », a-t-il répondu aux journalistes.

Thomas Mulcair réclame que le premier ministre dévoile ses intentions aux Communes et qu'il y tienne un débat et un vote. « *On ne signera pas un chèque en blanc à Stephen Harper* », a martelé le chef néodémocrate. En attendant les détails, il a re-

fusé de préciser s'il appuierait l'envoi de CF-18.

Même réponse chez les libéraux, où l'on veut aussi en savoir plus sur la demande américaine. « *Qu'est-ce que ça va être? Des avions de transport? D'autres soldats dans d'autres capacités?* [...] *Quelle sorte de rôle?* », a demandé le député Marc Garneau.

Ottawa aurait offert son aide

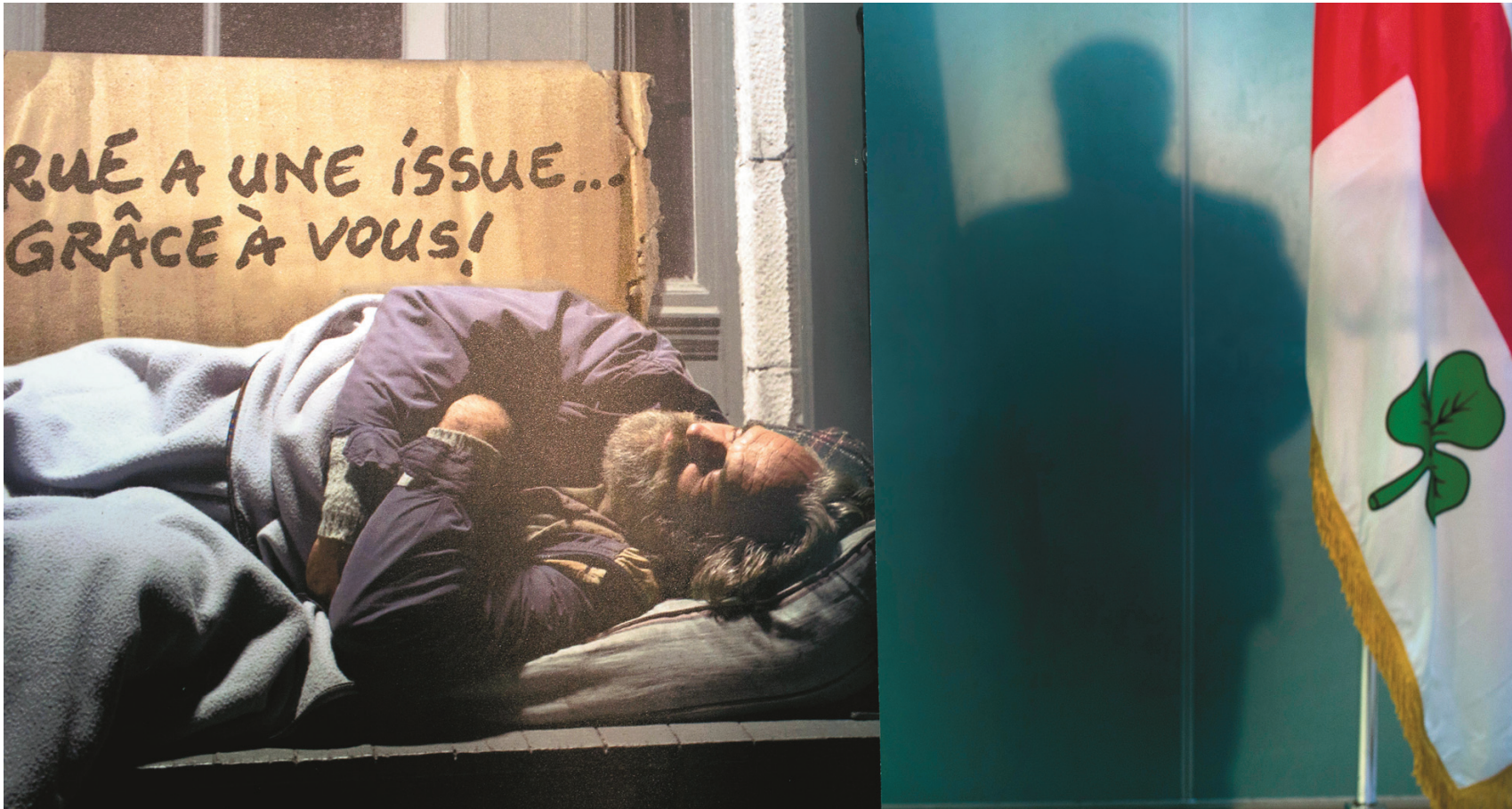
En annonçant qu'il envisageait de bonifier la participation canadienne en Irak mercredi, Stephen Harper a plaidé que c'était en réponse à une demande écrite du gouvernement américain réclamant un « *soutien supplémentaire* » d'Ottawa.

Le réseau Global News a cependant révélé jeudi soir que cette lettre aurait été rédigée en réplique à une proposition canadienne d'en faire plus. « *Les Canadiens ont demandé davantage de détails quant à ce qu'ils pouvaient faire pour contribuer aux efforts de la coalition afin d'aider le gouvernement d'Irak à contrer [le groupe État islamique] et [le département de la Défense] a envoyé une lettre décrivant les domaines dans lesquels leur contribution serait bénéfique* », a indiqué une porte-parole de la Défense américaine à Global.

Le bureau de M. Harper n'a pas démenti la nouvelle. « *Nous avons toujours clairement indiqué — bien avant [mercredi] même — que nous discutons régulièrement avec nos alliés, y compris les États-Unis, du rôle supplémentaire que le Canada peut jouer pour soutenir la lutte contre l'organisation terroriste État islamique. Les États-Unis ont maintenant proposé une mesure concrète* », a indiqué par courriel le porte-parole du premier ministre, Carl Vallée.

Le Devoir

Lire aussi • Les éditoriaux de Bernard Descôteaux et Guy Taillefer **Page A 8**



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

L'ombre du maire de Montréal, Denis Coderre, est projetée près d'une affiche pendant le dévoilement de son nouveau plan de lutte contre l'itinérance.

LUTTE CONTRE L'ITINÉRANCE

Coderre veut rapatrier les budgets en logement social

Montréal parie sur le logement et la nomination d'un protecteur dans son nouveau plan de lutte

CAROLINE MONTPETIT

Le maire de Montréal, Denis Coderre, a l'intention de rapatrier les pouvoirs et les enveloppes en matière de logement pour s'attaquer au problème de l'itinérance. Au cours des trois prochaines années, il prévoit la construction de 600 nouveaux logements sociaux et de 400 chambres ou logements mis en place avec des partenaires, destinés à la population itinérante. M. Coderre n'a pas spécifié combien d'argent il lui faudrait rapatrier pour procéder à ces innovations. Il affirme cependant être en discussion avec le gouvernement du Québec à ce sujet. « *Je veux récupérer totalement les pouvoirs et les ressources en matière de logement* », dit-il. « *En terme de nouveaux logements, on parle d'au moins 100 000 \$ par unité* », dit pour sa part Pierre Gaudreau, coordonnateur du Réseau d'aide pour les personnes seules et itinérantes de Montréal (RAPSIM).

Le maire de Montréal présentait jeudi les différents volets de son plan d'action en itinérance, qu'il compte mettre en œuvre jusqu'en 2017.

Recensement

En premier lieu, il dit vouloir connaître la situation des personnes itinérantes en réalisant un recensement en deux temps, à

« *En terme de nouveaux logements, on parle d'au moins 100 000 \$ par unité* »

Pierre Gaudreau, coordonnateur du RAPSIM

l'hiver 2014-2015 et à l'été 2015. Le tout nécessitera un investissement de 200 000 \$. Le maire souhaite également créer un poste de protecteur des personnes itinérantes, inspiré d'un modèle vancouverois, qui « *jouera un rôle de chien de garde des droits des personnes itinérantes* ». Le maire souhaite également octroyer à ce protecteur, désigné par le milieu de l'itinérance montréalais, un mandat d'observation et d'analyse du profilage social envers les personnes itinérantes.

En ce qui a trait au corps policier, qui a été au cœur de plusieurs incidents mortels mettant en scène des itinérants au cours des dernières années, le maire Coderre a précisé que les policiers de Montréal répondent à 40 appels par jour dans des cas impliquant des itinérants. Il veut multiplier les plages horaires des équipes mixtes, qui allient des policiers du SPVM et des premiers répondants et des intervenants sociaux. Il souhaite également améliorer la formation et les pra-

tiques des patrouilleurs, comme celles de l'ensemble des employés municipaux. Au sujet de la gestion de l'espace public, le maire Coderre réitère son intention d'installer quatre sites d'injection supervisée, trois fixes et un itinérant, en collaboration avec le gouvernement du Québec. Cette approche permettra, selon lui, de réduire l'épidémie de VIH et d'hépatite C, diminuera les risques de surdose et agira comme facteur d'intégration sociale pour les toxicomanes. Le maire Coderre a également annoncé qu'il entend soutenir les commerçants qui font face tous les jours aux problèmes liés à l'itinérance.

Le maire a annoncé une enveloppe de 1 million récurrente pour les centres de jour et les organismes communautaires destinés à lutter contre l'itinérance.

Bonne direction

Pour le RAPSIM, le plan d'action du maire Coderre est un pas dans la bonne direction. Mais on consi-

dère que l'argent destiné au dénombrement pourrait être mieux utilisé, étant donné que le gouvernement du Québec s'adonne déjà à un exercice de quantification de l'itinérance.

Jointe à Québec, la ministre Lucie Charlebois, déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse et à la Santé publique, a précisé que M. Coderre travaillait davantage sur le dénombrement des itinérants, tandis que Québec travaillait davantage à définir les problématiques de l'itinérance. « *On travaille à ne pas se dédoubler* », dit-elle.

En matière de logement, la ministre a reconnu que les pouvoirs relevaient davantage des gouvernements provincial et fédéral. Si elle est ouverte aux discussions avec le maire Coderre, elle rappelle qu'elle doit s'occuper de l'itinérance sur l'ensemble du territoire québécois, même si on rencontre une forte concentration d'itinérants à Montréal.

Selon M. Coderre, l'accès au logement est une pierre d'assise de la lutte contre l'itinérance. Aussi est-il très critique de la politique fédérale en matière de logements sociaux, précisant que le gouvernement retirera dès 2015 550 millions de dollars accordés au maintien de logements sociaux à travers le Canada.

Le Devoir

ACTUALITÉS

Des immigrants sont détenus avec des criminels

JIM BRONSKILL

à Ottawa

La Croix-Rouge canadienne déplore les conditions observées dans plusieurs centres de détention d'immigrants au pays, notamment des cellules surpeuplées et le manque de soutien pour les enfants. De plus, faute de centres de détention pour immigrants dans plusieurs régions, certains sont détenus dans des prisons provinciales ou des postes de police, avec des suspects de crimes violents.

La Société canadienne de la Croix-Rouge a conclu une entente avec l'Agence des services frontaliers du Canada pour s'assurer du bon traitement des personnes détenues au Canada en vertu de la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés. Ses rapports sont confidentiels, mais celui de 2012-2013 a été obtenu grâce à la Loi sur l'accès à l'information.

Le porte-parole de l'agence, Pierre Deveau, a indiqué que plusieurs correctifs avaient été apportés depuis, mais il n'a pas voulu préciser lesquels, et a refusé de soumettre les questions à un responsable.

Surpopulation et mineurs emprisonnés

Dans ce rapport — rédigé après 63 visites dans des centres de détention au Québec, en Ontario, en Alberta, en Nouvelle-Écosse et en Colombie-Britannique —, on estime ainsi que 3952 immigrants ont été détenus en 2012 dans des établissements correctionnels, aux côtés de criminels ou de suspects.

Dans des établissements correctionnels au Québec et en Alberta, la surpopulation dans les cellules était courante — des cellules conçues pour une personne, mais occupées par trois. Certains détenus dormaient sur des matelas posés par terre, et disposaient de peu d'espace à eux.

De façon générale, la Croix-Rouge a observé une amélioration dans les conditions sanitaires des centres de détention de l'agence, qui offraient aussi un meilleur accès à des services de soutien, à l'aide juridique, aux cartes d'appel et aux visites. Par contre, l'organisme humanitaire a déploré lors de ses inspections la présence de moisissures dans un centre de détention au Québec.

Par ailleurs, on estime à 291 le nombre de mineurs qui ont été détenus au Canada en 2012 en vertu de la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés, mais la Croix-Rouge croit que ce chiffre pourrait être supérieur. L'organisme suggère à l'agence fédérale de mettre en place une politique nationale concernant ces détenus mineurs, notamment ceux qui sont arrivés seuls, qui auraient pu être victimes de trafic humain, ou qui nécessiteraient des soins particuliers.

La Croix-Rouge recommande aussi que l'agence applique dans toutes les provinces des solutions de rechange à la détention des immigrants, comme l'utilisation du « bracelet électronique ».

La Presse canadienne



Des hommes s'offrent une pause devant un centre d'isolement en construction à Monrovia, au Liberia. Le pays a reçu une aide de 3,2 millions de dollars de la part de la Chine, mercredi.

JEROME DELAY ASSOCIATED PRESS

Un million d'habitants de nouveau confinés en Sierra Leone

Freetown — La Sierra Leone a placé en quarantaine plus d'un million d'habitants, moins d'une semaine après le confinement total de sa population pour enrayer la propagation de l'Ebola.

Cette fièvre hémorragique hautement contagieuse a fait 2917 morts sur 6263 cas recensés en Afrique de l'Ouest, essentiellement en Guinée, au Liberia et en Sierra Leone, selon le dernier bilan de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), arrêté au 21 septembre.

Dans une déclaration télévisée tard mercredi soir, le président sierra-léonais, Ernest Bai Koroma, a annoncé la mise en quarantaine de trois provinces (sur 14) et 12 chefferies, où vivent 1,2 million de personnes.

«Port Loko, Bombali et Moyamba sont mis en quarantaine avec effet immédiat», a déclaré le président Koroma, sans préciser la durée de cette mesure. «La survie de nos concitoyens et de notre pays est prioritaire», a-t-il soutenu.

Morosité

«La population est morose», a réagi Momodu Barrie, un habitant de Makeni, chef-lieu de Bombali et ville natale du chef de l'État. «Personne ne s'attendait à cette mesure si vite.»

A Port Loko, une femme au foyer, Salimatu Sesay, se résignait à ce «sacrifice». «Si la mise en quarantaine est un moyen de réduire le haut niveau de transmission d'Ebola, alors soit», a-t-elle dit à l'AFP.

Deux provinces de l'est, Kenema et Kailahun, aux confins de la Guinée et du Liberia, épicentre de l'épidémie, étaient déjà en quarantaine depuis août. Plus d'un tiers des quelque six millions d'habitants de la Sierra Leone sont désormais aussi concernés.

Ces mesures interviennent moins d'une semaine après un confinement de toute la population, du 19 au 21 septembre. Cette campagne de porte-à-porte géante a permis, selon les autorités, de récupérer plus de 90 corps et de déceler plus de 200 cas suspects d'Ebola.

Au Liberia, de loin le pays le plus touché (1677 morts sur 3280 cas), la Chine a apporté mercredi une aide supplémentaire de 3,2 millions de dollars à la lutte contre le virus, dont 1 million au gouvernement et 2 millions au Programme alimentaire mondial (PAM) pour l'aide alimentaire.

«Vous êtes avec nous dans ce combat depuis le tout début», a déclaré la présidente Ellen Johnson Sirleaf à l'ambassadeur de Chine, selon un communiqué officiel.

Le couvre-feu nocturne, en vigueur dans le pays depuis plus d'un mois, était imposé de manière assez lâche sur la route entre l'aéroport et la capitale Monrovia, ont constaté des journalistes de l'AFP.

Pas de nouvelle contamination au Nigeria

Dans une poussée d'enthousiasme, le président nigérian, Goodluck Jonathan, a de son côté assuré mercredi que son pays n'était «plus touché par Ebola». Le Nigeria a enregistré huit décès sur 20 cas, mais aucune contamination depuis le 8 septembre.

En Guinée, 32 personnes ont été arrêtées dans l'enquête sur le meurtre de huit responsables locaux et employés de médias lors d'une campagne de sensibilisation à Ebola dans un village du sud du pays, selon des sources policière et judiciaire.

Agence France-Presse

EBOLA

Les dirigeants du monde pressés d'agir

Les dirigeants de la planète ont été appelés jeudi à agir avec plus de détermination pour enrayer l'épidémie d'Ebola qui frappe l'Afrique de l'Ouest.

«Vous avez le pouvoir de stopper cette horrible épidémie», a lancé, lors d'une réunion à l'ONU, la directrice générale de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), Margaret Chan, implorant la communauté internationale de «faire plus» face à cette grave crise sanitaire. «Je veux que nous soyons clairs: nous n'avancons pas assez vite, nous ne faisons pas assez», a de son côté déclaré le président américain, Barack Obama.

L'OMS a averti que l'épidémie était en croissance «explosive» et pourrait, en l'absence d'un renforcement significatif des moyens mis en œuvre, contaminer 20000 personnes d'ici novembre. Soulignant que le virus tuait «plus de 200 personnes par jour, dont deux tiers de femmes», le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a lui aussi lancé un appel à une mobilisation internationale plus forte.

Evoquant le déploiement en cours de 3000 militaires américains en Afrique de l'Ouest avec un commandement régional à Monrovia, la capitale du Liberia, M. Obama a assuré que les États-Unis continueraient à jouer un rôle central face à cette épidémie. «Mais cela doit être une priorité pour tout le monde. Nous ne pouvons pas le faire seuls», a-t-il indiqué. Interrogé sur une éventuelle participation à des opérations de maintien de l'ordre, le général américain Darryl Williams a souligné jeudi à Monrovia que la mission des États-Unis, centrée sur «le soutien [logistique] et l'ingénierie», était purement «humanitaire». «Nous aurons la capacité de nous défendre» face à d'éventuelles violences, a-t-il cependant précisé. Les populations des pays touchés ont parfois réagi violemment aux mesures d'isolement imposées par les autorités.

La Banque mondiale a annoncé jeudi avoir quasiment doublé, de 230 à 400 millions de dollars, son aide aux pays frappés par l'Ebola. Cuba enverra pour sa part 296 médecins de plus en Afrique de l'Ouest.

Agence France-Presse

Le Canada verse 30 millions

Le Canada octroiera une aide additionnelle de 30 millions de dollars pour la lutte contre l'épidémie d'Ebola en Afrique. Le ministre du Développement international, Christian Paradis, a précisé jeudi que la somme serait versée à la Société canadienne de la Croix-Rouge et à d'autres partenaires humanitaires. L'argent servira aux soins des patients, à l'éducation sanitaire et aux efforts de prévention. Le Canada avait déjà annoncé l'octroi de 5 millions et l'envoi de centaines de doses d'un vaccin expérimental dans l'espoir de contenir l'épidémie mortelle.

La Presse canadienne

Téléphone : 514 985-3322

Télécopieur : 514 985-3340

LES PETITES ANNONCES

Courriel :

petitesannonces@ledevoir.com

100 VISITES LIBRES

100 VISITES LIBRES

100 VISITES LIBRES

Les visites libres
Dimanche 14h à 16h
du week-end

CÔTE-DES-NEIGES
4827 Isabella
 Ce condo récemment rénové et très lumineux vous plaira sûrement. Trois grandes chambres, cuisine moderne avec électros en inox, bureau, puits de lumière, garage avec accès intérieur et situé dans une rue tranquille près des collèges, université, métro et autres commerces.
415 000 \$ - MLS # 28350786
Marie-Josée Nadeau 514-803-7456
 Courtier immobilier, Royal LePage Tendence
 mjnadeau@royallepage.ca
 mjnadeau.com

REPENTIGNY
BORD DE L'EAU NAVIGABLE!
102 rue Trudeau
 Magnifique maison de prestige, 3 chambres, 2 salles de bains complètes, salon, salle à manger et solarium 4 saisons à aire ouverte, vous offrant une vue panoramique et spectaculaire sur le fleuve. Orientation plein sud, luminosité abondante, grande salle familiale, 2 foyers, 2 garages, cave à vin, 22 665 pi² de terrain. Libre immédiatement.
699 000 \$ - MLS 21674720
Anne Marcoux 514-969-8619
 Courtier immobilier, groupe sutton - immobiliA inc.

ST-JEAN-SUR-RICHELIEU
148 Rg St-Edouard
 Exceptionnelle propriété patrimoniale bicentenaire sur 62 000 de terrain. Tout le cachet des maisons anglaises du 19^e y a été conservé. Pièces vastes et lumineuses, 4 cac + bur., foyer, immense grange, poulailler, aucun voisin ni à l'arrière ni sur les côtés. Plusieurs vocations possibles. 20 min. du pont Champlain. Absolument MAGNIFIQUE et IMPECCABLE. **469 000 \$ demandé.**
France Rosenthal 514-594-9624
 Courtier immobilier agréé QSC
 RE/MAX extra, Agence immobilière

SUTTON
1241, Ch. Jordan
 Majestueux bungalow en pierres des champs offrant une vue grandiose du massif des monts Sutton. Vastes pièces à aires ouvertes idéales pour vos réceptions, cuisine avec îlot et espace dinette offrant une vue sur le lac. 2 chambres ayant chacune salle de bains adjacente. 1 000 pi. linéaires de murets de pierre, 3 superbes lacs aménagés et des prairies dégagées. Splendide!
895 000 \$ - MLS : 13789023
Sylvie Careau 450-776-4511
 Courtier immobilier
 ROYAL LEPAGE ACTION

POUR ANNONCER → **514.985.3454**
petitesannonces@ledevoir.com

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

4031 Lacombe - Près U de M
 Couple recherché, propriétaire occupant. Grand 6 1/2, 2 s.d.b. rénovées. Electrocs inclus. Haut de duplex. 514 343-4679
<http://photobucket.com/lacombe>

DISCRIMINATION INTERDITE

La Commission des droits de la personne du Québec rappelle que lorsqu'un logement est offert en location (ou sous-location), toute personne disposée à payer le loyer et à respecter le bail doit être traitée en pleine égalité, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge du locataire ou de et de ses enfants, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap.

MOREAU & SHERBROOKE
 R.de c.1500 p.c., aspect loft, rénové avec goût, calme, bois franc, Stat. Jardin. 2 min. métro. 1 650\$.
 514 848-9770 514 206-9770

OUTREMONT- Querbes
 Face Parc St-Viateur. Haut duplex puits de lum., 1 575 p.c., 4 c.c., boiseries, pl. bois, 2 balcons. Oct. 2150\$ 514 277-2508

VIEUX-MONTREAL - 4 1/2
 2e, 2 ch. fermées, balc. sur jardin privé, 1212 p.c., asc., ensol., exceptionnel, s/bains et s/d'eau, 5 électros, a/c, près métro et CHUM. LIBRE. 2 000 \$. 514-482-2964
 412saintclaud@gmail.com

163 OFFRE À PARTAGER

Gr. ch. à louer (étudiante non-fum.) ds unifamiliale (métro Charlevoix). Tl inclus sauf repas et ménage. 600\$/ms. 514 303-0316.

164 CONDOMINIUMS À LOUER

PLATEAU- CONDO
 Face parc Lafontaine près Rachel. Luxueux 4 1/2, 3 puits de lum. 3ème. Foyer, a/c, 2 balcons. Stat. Libre oct. 1 715\$ 514 653-1820

167 MEUBLÉS

OUTREMONT, rue Bernard
 5 1/2 dans immeuble à condos. Calme, 2 balcons, 3e, quartier agréable, près magasins et métro. Chauffé. 1100 \$ 514-842-9674

Ville-Marie - 1250 des Pins O.
 1 c.c. + bur. Vue dégagée. 1260pc Gardien, stationnement, gym. victorguind@sympatico.ca

169 QUÉBEC À LOUER

LEVIS - Face à la Traverse
 Charmant 3 1/2. Complètement meublé. 975\$. Libre 418 838-8003

QUARTIER MONTCALM près rues Maguire et Cartier. Grand 5 1/2, meublé, 2 ch. Disponible novembre à mars. 418-861-6390

170 HORS FRONTIÈRES EUROPE À LOUER

PARIS VII - XV Champ-de-Mars
 Site exceptionnel - 2 1/2 rénové 08 Tl équipé, très ensoleillé. Sur jardin Sem/mois 514 272-1803

PROVENCE
 Vallée du Rhône
 Maison de village dans le quartier médiéval de Nyons. 2 c.c. 2 s. de b. Toute équipée. Terrasse ensoleillée. Internet. www.bonnevisite.ca/nyons
 mariehalarie@gmail.com
 819 658-1218

303 ANTIQUITÉS

ANTIQUESPUCESLIBRES.COM
 Eh oui, on ferme après 44 ans Cause : fin de bail 3916 St-Denis, Montréal 514 842-5931
 De 30 à 50% de remise

MTM International
 Nous achetons : or, argent, bijoux et tous objets de collections
 Vente de successions mtminternational.ca
 514-527-1526

307 LIVRES ET DISQUES

Librairie Bonheur d'Occasion
 achetée à domicile livres de qualité en tout genre. 514 914-2142
 1317, av. du Mont-Royal Est

320 AMEUBLEMENT

4 LUXUEUX FAUTEUILS
 Style cinéma maison inclinables, élect., en cuir véritable de qualité supérieure, bourgogne, de marque *Palliser*. Le tout en parfait état et configurable de différentes manières. Garantie transférable contre toutes taches pour les 9 prochaines années et incluant la trousse de soins revitalisants. Reçus en nov. 2013, payés 7358\$, facture à l'appui. Très peu utilisés. Prix à discuter.
450 582-5182
 louis7@videotron.ca

435 RESTAURANTS ET HÔTELLERIE

Recherche CHEF pâtissier et CHEF cuisinier/boucher cuisine Grecque Crétoise. 514-861-8181

515 INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE

VOTRE ORDINATEUR BOGUE OU LAZENTIT ?
 Mise à jour et réparation P.C., Mac et portables. 10 ans d'exp. Service à domicile. 514 573-7039 Julien

530 COURS

Devenez AUTEUR en 12 leçons. Et découvrez le plaisir d'écrire 450 672-4893
raymondgparadis@gmail

PROFESSEURE DE VIOLON
 Diplômée du Conservatoire Cours enfants et adultes
 Vanessa: 514 271-2202
 Expérience de scène

695 AUTOMOBILES

PASSAT Trendline 1.8 TSI 2014
 12 000km. Transfert de bail de 48 mois finissant août 2018. 32 000km alloué par année. Impec. 406\$/mois. 819 452-2000

410 BUREAUX

410 BUREAUX

410 BUREAUX

OFFRE D'EMPLOI
COMMIS DE BUREAU
 Libre de penser
LE DEVOIR
 Libre de penser
POSTE SURNUMÉRAIRE « SUR APPEL »
 Le Devoir est présentement à la recherche d'une personne polyvalente pouvant être disponible sur appel pour travailler à la réception, au service de la comptabilité ainsi qu'au service à la clientèle.
Exigences :
 • À l'aise avec différents systèmes informatiques.
 • Débrouillarde et autonome
 • Excellent français
Rémunération :
 Selon les normes de la convention collective des employés de bureau.
 S.V.P. faire parvenir votre curriculum vitae à l'attention de Claudette Béliveau, à l'adresse courriel : clbeliveau@ledevoir.com ou par télécopieur au 514-985-3330 avant le 27 septembre 2014. Prière de ne pas téléphoner. Nous remercions tous les candidats de leur intérêt, mais seules les personnes retenues feront l'objet d'un suivi. Nous souscrivons aux principes d'équité en emploi.

Communiquez avec Le Mémorial pour publier :
 • Avis de décès • Faire-part
 • Remerciements • Condoléances
 • Anniversaires • Hommage
 • In memoriam

Le Mémorial
 1855, rue Du Havre, bureau 107
 Montréal, Qc, H2K 2X4
Tél.: 514 525-1149
Téléc.: 514 525-7999
necrologie@lememorial.com

Pour soutenir l'effort quotidien des personnes atteintes de dystrophie musculaire il faut beaucoup plus que des mots...
 IL FAUT UNE ACTION. UNE ACTION MUSCLÉE !
Dystrophie musculaire Canada
 une action musclée
 1.800.567.2236
www.muscle.ca
 Bureau du Québec

Un don d'espoir pour la vie
 1-877-488-4222
www.ArmeduSalut.ca

ACTUALITÉS

L'eau des océans plus vieille que le Soleil

Une grande partie de l'eau sur Terre proviendrait des glaces interstellaires. La source de la vie pourrait donc se retrouver sur les exoplanètes.

PAULINE GRAVEL

De 30 à 50 % de l'eau des océans de la Terre serait plus ancienne que le Soleil et proviendrait des glaces de l'espace interstellaire, révèle une étude publiée dans la dernière édition de la revue *Science*. Cette découverte permet désormais d'imaginer la présence d'eau, ingrédient propice à l'émergence de la vie, dans d'autres systèmes planétaires de notre galaxie.

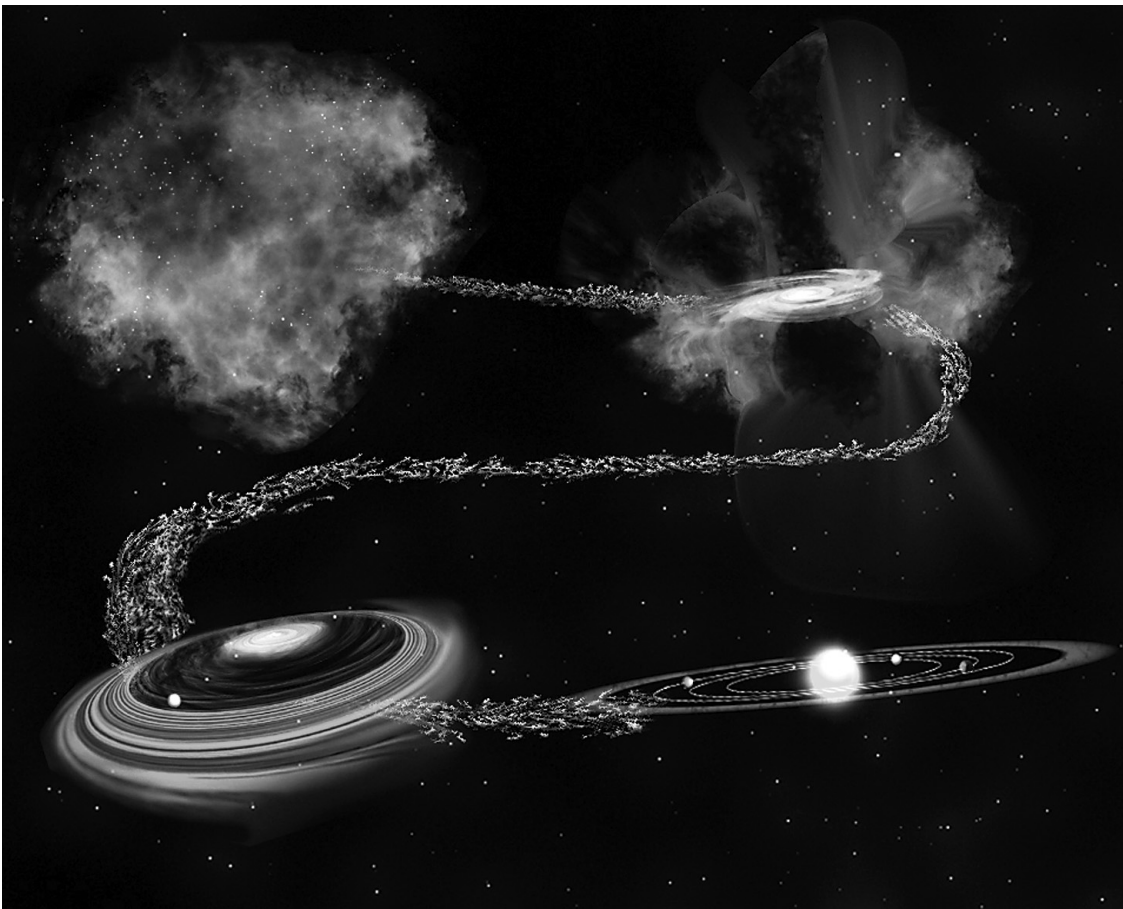
Les scientifiques s'interrogeaient depuis longtemps sur l'origine de l'eau sur Terre, car en déterminant la source de cette eau, qui a permis l'éclosion de la vie sur notre planète, il devenait ainsi possible d'estimer la probabilité qu'il y ait de la vie sur d'autres planètes, ailleurs dans l'espace extrasolaire.

On trouve de l'eau un peu partout dans notre système solaire. Pas seulement sur Terre, mais aussi dans les comètes de glace, les lunes glacées des planètes géantes et les bassins ombragés de Mercure. L'eau a également laissé ses marques dans les minéraux des météorites, de la Lune et de Mars, rappelant d'abord les auteurs de cette étude.

Or, une bonne proportion de cette eau est enrichie en deutérium, un isotope de l'hydrogène, qui a tendance à prendre la place de l'hydrogène lorsque l'eau se forme à des températures très froides. «*Les glaces qui se sont formées dans un environnement interstellaire très froid, par exemple, et dont plusieurs se sont retrouvées dans le nuage moléculaire qui a conduit à la formation du soleil, contiennent beaucoup plus de deutérium que d'hydrogène*», souligne Lauren Ilseadore Cleaves, du Département d'astronomie de l'Université du Michigan, premier auteur de l'article paru dans *Science*.

Processus chimique insuffisant

Les scientifiques ont donc cherché à savoir si l'eau et les glaces enrichies en deutérium du système solaire provenaient de l'incorporation de ces glaces interstellaires ou si elles résultaient des réactions d'ionisation survenues au sein du disque de gaz, de poussière et de glaces formant la nébuleuse du soleil



BILL SAXTON, NSF/AUI/NRAO

Ci-dessus le parcours de la glace interstellaire, depuis la nébuleuse solaire, en passant par les étapes de la formation de l'étoile jusqu'à son incorporation dans le système planétaire lui-même.

en formation. Pour ce faire, ils ont conçu un modèle reproduisant les conditions environnementales (températures très froides et rayons X susceptibles d'induire les réactions d'ionisation conduisant à la formation de l'eau enrichie en deutérium) qui régnaient au sein de la nébuleuse solaire, dont on aurait éliminé toutes les glaces interstellaires.

Le modèle a ainsi permis de calculer la quantité maximale d'eau enrichie en deutérium produite par les processus chimiques ayant eu lieu dans la nébuleuse solaire pendant un million d'années de son évolution. Le but des chercheurs étant de déterminer si les conditions présentes au sein du disque parvenaient à produire au minimum la quantité d'eau enrichie ayant été mesurée dans les météorites, les comètes et les océans de la Terre. Le modèle leur a révélé

que les processus chimiques qui étaient à l'œuvre au sein du disque de la nébuleuse solaire n'étaient pas suffisants pour créer de tels niveaux d'eau hautement enrichie en deutérium.

«Le processus de formation de ces systèmes planétaires et le résultat seraient assez communs dans la galaxie»

Les chercheurs ont donc conclu que la nébuleuse solaire a de toute évidence retenu des glaces interstellaires, lesquelles ont survécu à la formation du système solaire, voire ont été incorporées aux corps planétaires qui se sont constitués. L'eau que contenaient ces glaces précède donc la naissance du Soleil. «*Si la formation du système solaire est un phénomène typique, d'autres systèmes planétaires*» ont dû intégrer eux aussi des glaces interstellaires, lesquelles contiennent non seulement de l'eau, mais aussi des composés organiques, avancent les chercheurs.

«*L'eau glacée qui se forme dans les gaz interstellaires n'est pas eau pure. Elle contient des composés*

organiques simples. Alors, si un système solaire intègre ces glaces interstellaires, il recueille aussi du matériel organique avec l'eau glacée, ce qui peut être biologiquement favorable», fait remarquer M^{me} Cleaves tout en ajoutant que «*nous n'avons aucune raison de penser que la formation du système solaire était particulière. Selon ce que nous savons, sa formation était normale. Les planètes du système solaire sont comparables aux autres systèmes planétaires découverts par le télescope Kepler. Le processus de formation de ces systèmes planétaires et le résultat seraient assez communs dans la galaxie, voire dans l'univers*».

«*Nous n'affirmons pas que toutes les planètes ont de l'eau, mais que l'eau était présente dans l'environnement durant la formation des systèmes planétaires, et ce, même si certaines planètes, comme Mars par exemple, sont aujourd'hui sèches*», souligne la scientifique. Et cette présence d'eau accroît la probabilité que la vie soit apparue ailleurs dans l'univers.

Le Devoir

COMMISSION CHARBONNEAU

Les trois gardiens de l'intégrité se félicitent

L'AMF, l'UPAC et le Conseil du trésor s'attribuent une bonne part du crédit pour l'assainissement des mœurs dans l'industrie

BRIAN MYLES

L'industrie de la construction a pris un virage vers l'éthique et l'intégrité grâce à l'effort concerté de l'Autorité des marchés financiers (AMF), de l'Unité permanente anticorruption (UPAC) et du Conseil du trésor.

Des représentants des trois organismes ont défilé jeudi à la commission Charbonneau. Comme d'autres avant eux, ils ont fait un bilan élogieux de leurs activités. L'AMF, l'UPAC et le Conseil du trésor s'attribuent une bonne part du crédit pour l'assainissement des mœurs dans l'industrie de la construction.

«*De plus en plus, on retrouve des mesures de gouvernance dans les compagnies privées*, a dit Eric Stevenson, surintendant à l'AMF. *Beaucoup d'entreprises ont développé une culture d'éthique et d'intégrité.*»

«*Les éléments corrompus d'une entreprise ont pu être écartés. Ça les force en quelque sorte à faire leur ménage*», a renchéri Julie Blackburn, secrétaire associée au Conseil du trésor.

Entreprises scrutées

Depuis l'adoption de la Loi sur l'intégrité, l'AMF est chargée de délivrer les certificats d'autorisation aux entreprises qui veulent obtenir des contrats publics de plus de dix millions dans l'industrie de la construction. L'AMF a donné le feu vert à 783 entreprises et en a recalé six, principalement en génie-conseil, en coulage de béton, en location d'équipement, en grands travaux et en excavation. Enfin, 58 entreprises ont préféré se désister quand l'AMF a amorcé ses vérifications.

Les entreprises sont écartées des contrats publics si elles possèdent un modèle d'affaires «*problématique*» misant sur la collusion et le financement illégal, si elles ont des liens avec le crime organisé, ou encore des liens trop étroits avec des entreprises non admissibles, si elles adoptent des pratiques de fausse facturation, si elles font de fausses déclarations à l'AMF ou si elles contournent des lois dans l'industrie.

«*Les éléments corrompus d'une entreprise ont pu être écartés. Ça les force en quelque sorte à faire leur ménage.*»

Julie Blackburn, secrétaire associée au Conseil du trésor

En matinée, la juge France Charbonneau a talonné les trois témoins pour déterminer s'il y avait des échappatoires dans les lois et règlements en vigueur permettant aux entreprises fautives d'obtenir encore des contrats publics. Elle s'est montrée si insistante qu'elle s'est pratiquement excusée, à la fin des audiences, de les avoir «*bousculés*» avec ses questions.

La juge Charbonneau elle-même a soulevé des faiblesses, comme le fractionnement possible des sous-contrats en d'autres sous-contrats de moindre envergure, afin de passer sous le seuil des montants établis pour la surveillance.

La juge s'est également intéressée au fait que des entreprises qui se doutent qu'elles ne répondront pas aux nouvelles exigences pourraient changer de raison sociale et relancer une autre entreprise afin de solliciter encore des contrats publics.

A cette inquiétude, M^e Blackburn a répondu que l'on considérerait maintenant plus que l'entreprise, dans le cadre des vérifications, mais aussi ses administrateurs, ses actionnaires — peu importe leur pourcentage, les dirigeants, les personnes liées, les gens en contrôle de facto ou en contrôle juridique.

Avec La Presse canadienne
Le Devoir

ULRICK CHÉRUBIN 1943-2014

Déferlante d'hommages pour le défunt maire d'Amos

JEANNE CORRIVEAU

Homme de cœur, attachant et généreux. Voilà comment ceux qui l'ont côtoyé ont décrit le maire d'Amos, Ulrick Chérubin, décédé jeudi matin.

Âgé de 70 ans, M. Chérubin s'est éteint au centre hospitalier d'Amos, où il avait été conduit à la suite d'un malaise. Son départ soudain a créé une onde de choc qui a eu des échos jusqu'à Ottawa. Les éloges ont déferlé dans les médias sociaux lorsque la nouvelle de sa mort a été confirmée par la municipalité d'Amos peu avant midi jeudi.

Né à Jacmel en Haïti, M. Chérubin était arrivé au Québec dans les années 1970. Trois ans plus tard, il s'installait à Amos, où il enseigna la religion. D'abord conseiller municipal en 1994, M. Chérubin devint maire d'Amos en 2002. En novembre dernier, les électeurs lui avaient confié un quatrième mandat avec une confortable majorité de 72,85 % des voix.

Directeur général d'Amos depuis 35 ans, Guy Nolet en parle avec chaleur. «*C'était*



PAUL CHIASSON LA PRESSE CANADIENNE
Le maire Ulrick Chérubin, d'origine haïtienne, en était à son quatrième mandat.

quelqu'un de très généreux, de dévoué. Pour Ulrick, il n'y avait pas de classe sociale ni de titre. C'était un grand humaniste», relate-t-il.

Minorité très visible

À son arrivée à Amos en 1973, Ulrick Chérubin n'a pas mis de temps à se faire un nom. «*C'était la seule personne noire à Amos. Tout le monde le connaissait*, souligne en riant M. Nolet.

Comme il était haïtien, j'ai vite compris qu'il ne fallait pas lui parler de règlement. Quand je lui parlais de ça, il devenait blanc! Il me disait: "Guy, arrête de me parler de règlement, je ne suis pas un dictateur." Ulrick Chérubin n'est jamais retourné dans son pays d'origine, signale M. Nolet.

Tout le monde appréciait le maire, assure Guy Nolet. «*Même les gens qui n'étaient pas d'accord avec sa philosophie ou ses façons de faire ne pouvaient pas haïr Ulrick, et Ulrick ne haïssait personne non plus*», dit-il.

Le 100^e d'Amos

La perte est immense, confirme Josée Gagné, directrice de la Chambre de commerce du Centre-Abitibi. «*C'était un homme de cœur, dit-elle. Dévoué, il agissait comme un bon père de famille et voulait voir tout le monde heureux. Il était près des gens et extrêmement sympathique.*»

LOTTO QUÉBEC Résultats des tirages du : 2014-09-24

649	15 28 34	05 compl.	01 02 06
	40 41 43		11 25 37

Prochain gros lot (approx.): 10 000 000 \$
1 LOT GARANTI DE 1 000 000 \$
[53007143-01]

Extra 8637740

LOTTO MAX Ce soir, 15 MILLIONS \$ (approximatif)

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

Sophie DOWNS
Membre O.P.Q. et R.C.P.O.S.S.

Psychologue clinicienne
ADULTES • COUPLES
25 ANS D'EXPÉRIENCE

514-861-0630
VIEUX-MONTRÉAL

Congédié ?

Voyez

François Gendron
avocat
LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514.845.5545

ÉCONOMIE

LIBRE-ÉCHANGE CANADA-UE

L'Allemagne réitère ses réticences

MÉLANIE MARQUIS

à Ottawa

À quelques heures du sommet Canada-UE, la finalisation de l'accord de libre-échange se bute toujours à l'insatisfaction de l'Allemagne concernant les clauses qui pourraient permettre à une entreprise de poursuivre un État, mais Ottawa continue à promettre un dénouement positif.

Berlin a de nouveau jeté un pavé dans la mare alors que le premier ministre canadien Stephen Harper s'apprête à accueillir deux hauts dirigeants de l'Union européenne (UE) — Herman Van Rompuy, président du Conseil européen, et José Manuel Barroso, président de la Commission européenne.

Le ministre allemand de l'Économie, Sigmar Gabriel, a en effet déclaré jeudi qu'il était «*totallement clair*» que l'Allemagne rejetterait les dispositions sur la protection juridique des entreprises, selon l'agence de presse Reuters.

Du côté d'Ottawa, le ministre de l'Emploi, Jason Kenney, a voulu se montrer rassurant. «*Je n'ai pas entendu ses propos* [du ministre allemand], *mais j'ai djeuné avec l'ambassadeur de l'Allemagne hier* [mercredi] *et il m'a dit qu'il n'y avait aucune barrière à la ratification de l'entente de libre-échange*», a-t-il soutenu jeudi à l'issue de la période des questions aux Communnes.

Le ministre du Commerce international, Ed Fast, a abondé dans le même sens que son collègue: de bonnes nouvelles seront au menu vendredi. «*Demain* [vendredi], *les présidents de l'UE se joindront au premier ministre Harper pour souligner la conclusion fructueuse de cet accord historique qui favorisera la création d'emplois et la croissance économique*», a écrit dans un courriel son attachée de presse, Shannon Gutoskie, sans faire mention des réticences allemandes.

Étant donné que l'aval des dix provinces canadiennes et des 28 pays membres de l'UE est nécessaire pour que l'accord entre en vigueur,

un vote défavorable de l'Allemagne mettrait le projet en péril.

L'opposition

Le Nouveau Parti démocratique (NPD), qui soutient l'accord, partage néanmoins les appréhensions de Berlin, a rappelé jeudi le porte-parole adjoint de l'opposition en matière de commerce international, Guy Caron. «*On comprend pourquoi il soulève cette question. Notre gouvernement insiste, dans l'ensemble de ses négociations, pour inclure une telle clause. Il s'agit d'un entêtement idéologique*», a déclaré le député de Rimouski-Neigette — Témiscouata — Les Basques, jeudi après-midi.

«*Avec un partenaire commercial comme l'Europe, il faudrait pouvoir démontrer le besoin d'avoir une telle clause, a poursuivi M. Caron. C'est préoccupant que notre gouvernement soit prêt à mettre l'entente en danger en raison de cet entêtement.*»

Selon les informations qui ont été publiées à

la fin juillet dans le quotidien allemand *Süed-deutsche Zeitung*, les dispositions qui soulèvent l'ire de Berlin s'apparentent au controversé chapitre XI de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA). Depuis l'entrée en vigueur de l'accord, en 1994, plusieurs entreprises étrangères se sont prévaluées de ce droit d'interter des recours judiciaires contre le gouvernement du Canada.

Le Parti libéral s'est montré moins enclin à se prononcer sur l'esprit des clauses litigieuses, mais ne s'est pas privé de l'occasion pour fustiger le manque de transparence du gouvernement Harper. «*Le vrai enjeu, c'est que le gouvernement nous dit depuis près d'un an que l'entente est bouclée. [...] Je suis très préoccupée par les échos que nous avons de l'Allemagne à la veille du sommet*», a souligné la porte-parole libérale en matière de commerce international, Chrystia Freeland.

La Presse canadienne

AIR FRANCE

Les négociations reprennent, mais la grève s'éternise

JEREMY TALBOT

à Paris

Le projet Transavia Europe enterré, de laborieuses négociations ont commencé jeudi, avant d'être interrompues en soirée, entre Air France et ses pilotes, pour tenter de mettre un terme à une grève record de onze jours, autour des conditions de développement de la filiale à bas coûts.

Un avion sur deux va rester bloqué sur le tarmac vendredi.

Les négociations ont été suspendues jeudi soir en raison de la tenue d'un conseil d'administration du groupe Air France-KLM. La situation est bloquée à l'heure actuelle mais les négociations peuvent reprendre à tout moment entre jeudi soir et vendredi, au plus tard, a affirmé à l'AFP Julien Duboz, porte-parole du SPAF, un syndicat de pilotes qui participe aux pourparlers.

La direction n'a pas souhaité commenter l'avancée des négociations.

Un des principaux points discutés est la revendication de pilotes de faire du contrat des pilotes Air France la norme dans les filiales de la compagnie et, notamment, Transavia France, sa compagnie à faibles coûts hexagonale. Jeudi, lors d'un comité central d'entreprise d'Air

France — programmé de longue date —, la direction a confirmé aux syndicats l'abandon définitif du projet Transavia Europe, comme réclamé en préalable par les syndicats grévistes. «*Une condition nécessaire mais pas suffisante*» pour la levée du préavis de grève, a réagi auprès de l'AFP Guillaume Schmid, porte-parole du Syndicat national des pilotes de ligne (SNPL).

Les appels à cesser la grève ont continué. Pour le porte-parole du gouvernement, Stéphane Le Foll, «*les pilotes ont une responsabilité, il faut que cette grève s'arrête*». L'Etat détient près de 16% du capital de la compagnie aérienne.

L'Union des aéroports français s'est insurgée contre un «*mouvement social corporatiste d'un autre temps* [qui] *ne manquera pas de fragiliser davantage le transport aérien national dans son ensemble*», estimant que toute poursuite «*jusqu'au-boutiste*» de la grève «*serait totalement irresponsable*». Selon un sondage Tilder/LCI/OpinionWay jeudi, 69% des Français considèrent que la grève est injustifiée.

D'ores et déjà, il s'agit du plus long conflit de pilotes d'Air France, le précédent record, de 10 jours, remontant à 1998.

Agence France-Presse

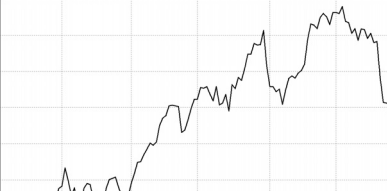
MARCHÉS BOURSISERS

TORONTO

S&P TSX

14 893,57

▼
-226,97
-1,5%



Avr

Mai

Jun

Jul

Aoû

Sep

New York

S&P 500

1965,99

▼
-32,31
-1,6%

NASDAQ

4466,75

▼
-88,47
-1,9%

DOW JONES

16 945,80

▼
-264,26
-1,5%

PÉTROLE

92,53

-0,27 \$US
-0,3%

OR

1221,90

+2,40 \$US
+0,2%

DOLLAR CANADIEN

90,03

-0,41 \$US
-0,5%

1\$US = 1,1108\$

70,63

-0,12 EURO

1 EURO = 1,4158

LES INSDICES DE LA BOURSE DE TORONTO					
S&P TSX	SPTT14893,57	-226,97	-1,50	191932	
S&P TX20	TX20 643,08	-4,31	-0,67	64925	
S&P TX60	TX60 860,56	-13,78	-1,58	94786	
S&P TX60 Cap.	TX6C 951,61	-15,23	-1,58	94786	
Cons. de base	TTCS 362,50	-5,86	-1,59	3277	
Cons. discrét.	TTCD 151,94	-2,53	-1,64	6939	
Énergie	TTEN 289,27	-6,12	-2,07	57865	
Finance	TTFS 251,77	-5,07	-1,97	26913	
Aurifère	TTGD 172,22	1,64	0,96	51898	
Santé	THHC 96,78	0,38	0,39	1361	
Tech. de l'info	TTTK 40,55	-1,00	-2,41	6760	
Industrie	TTIN 191,31	-2,95	-1,52	11813	
Matériaux	TTMT 238,06	0,01	0,00	54859	
Immobilier	TTMT 257,01	-2,65	-1,02	4272	
Télécoms	TTTS 119,23	-2,33	-1,92	6567	
Sev. collect.	TTUT 214,36	-1,80	-0,83	3758	
Métaux/minerals	TTMN 804,26	-14,35	-1,75	8803	

TSX CROISSANCE					
TSX Venture	JX	911,27	-12,82	-1,39	56606
ENTREPRISES DE CONSOMMATION DISCRÉTIONNAIRE					
Alim. Couche-Tard	ATD.B	35,03	-0,25	-0,71	746
Canadian-Tire	CTC.A	112,75	-2,64	-2,29	217
Cogeco	CCA	57,66	-1,44	-2,44	63
Corus	CJR.B	24,45	-0,27	-1,09	113
Groupe TVA	TVA.B	8,56	-0,19	-2,17	2
Jean Coutu	PJC.A	22,43	-0,33	-1,45	101
Loblaw	L	55,97	-1,00	-1,76	1275
Magna	MG	112,41	-2,97	-2,57	439
Metro	MRU	72,90	-1,25	-1,69	309
Quebecor	QBR.B	27,52	-0,22	-0,79	178
Rona	RON	13,54	-0,34	-2,45	381
Saputo	SAP	62,14	-2,15	-3,34	287
Shaw	SJR.B	27,10	-0,69	-2,48	1057
Shoppers Drug Mart	SC	60,83	0,00	0,00	0
Tim Hortons	THI	88,32	-0,45	-0,51	679
Transat A.T.	TRZ.B	9,31	0,11	1,20	168
Yellow Media	Y	14,80	-0,76	-4,88	49

ÉNERGIE					
Cameco	CCO	19,69	-0,25	-1,25	893
Canadian Natural	CNQ	43,21	-0,91	-2,06	3092
Canadian Oil Sands	COS	20,45	-0,39	-1,87	1704
Enbridge	ENB	53,12	-1,17	-2,16	1758
EnCana	ECA	23,25	-0,31	-1,32	1704
Enerplus	ERF	20,81	-0,30	-1,42	802
Pengrowth Energy	PGF	5,90	-0,16	-2,64	740
Pétrolière Impériale	IMO	52,12	-1,06	-1,99	648
Suncor Energy	SU	40,29	-0,56	-1,37	3680
Talisman Energy	TLM	9,90	-0,07	-0,70	2045
TransCanada	TRP	57,86	-1,32	-2,23	2245
Valener	VNR	15,85	0,02	0,13	51

FINANCIÈRES					
B. CIBC	CM	101,53	-3,43	-3,27	1459
B. de Montréal	BM	82,03	-1,40	-1,68	1784
B. Laurentienne	LBO	49,02	-0,30	-0,61	84
B. Nationale	NA	51,33	-0,85	-1,63	1784
B. Royale	RY	79,78	-1,44	-1,77	2823
B. Scotia	BNS	68,91	-1,20	-1,71	3594
B. TD	TD	54,85	-1,57	-2,78	4826
Brookfield Asset	BAM.A	50,50	-1,13	-2,19	888
Cominar Real	CUF.UN	19,03	-0,10	-0,52	223
Corp. Fin. Power	PWF	34,69	-0,63	-1,78	356
Fin. Manuvie	PMF	21,42	-0,32	-1,47	3646
Fin. Sun Life	SLF	40,72	-0,85	-2,04	1191
Great-West Lifeco	GWO	32,20	-0,24	-0,74	450
Industrielle All.	IAG	46,36	-1,59	-3,32	193
Power Corporation	POW	30,84	-0,77	-2,44	836
TMX	X	53,75	-0,16	-0,30	20

INDUSTRIELLES					
Air Canada	AC.B	8,50	-0,16	-1,85	1680
Bombardier	BBD.B	3,50	-0,07	-1,96	2957
CAE	CAE	13,32	-0,29	-2,13	554
Canadien Pacifique	CP	221,05	-2,43	-1,09	286
Chemin de fer CN	CNR	78,30	-1,11	-1,40	1488
SNC-Lavalin	SNC	52,00	-0,10	-0,19	351
Transcontinental	TCLA	14,56	-0,40	-2,67	160
TransForce	TFI	26,46	-0,17	-0,64	167

ENTREPRISES DE MATÉRIAUX					
Agrium	AGU	101,42	-2,14	-2,07	759
Barrick Gold	ABX	17,11	0,18	1,06	2209
Goldcorp	G	26,40	0,34	1,30	2116
Kinross Gold	K	3,84	0,03	0,79	2077
Mines Agnico-Eagle	AEM	33,43	0,31	0,94	802
Potash	POT	38,95	0,17	0,44	2088
Teck Resources	TCK.B	21,37	-0,63	-2,86	1613

SERVICES PUBLICS					
Fortis	FTS	33,83	-0,23	-0,68	638
TransAlta	TA	11,66	-0,09	-0,77	665

TECHNOLOGIE					
BlackBerry	BB	10,88	-0,73	-6,29	3379
CGI	GIB.A	37,34	-0,71	-1,87	497

TÉLÉCOMMUNICATIONS					
BCE	BCE	47,33	-0,73	-1,52	3545
Bell Aliant	BA	30,38	-0,30	-0,98	348
Rogers	RCL.B	42,19	-0,75	-1,75	1076
Telus	T	38,42	-1,02	-2,59	1157

FONDS NÉGOCIÉS EN BOURSE					
iShares DEX	XBB	30,88	0,07	0,23	93
iShares MSCI	XEM	26,51	-0,52	-1,92	17
iShares MSCI EMU	EZU	38,67	-0,75	-1,90	2457
iShares S&P 500	XSP	22,67	-0,38	-1,65	494
iShares S&P/TSX	XIC	23,54	-0,33	-1,38	182

LES PLUS ACTIFS DE LA BOURSE DE TORONTO					
iShares S&P TSX 60	XIU	21,58	-0,41	-1,86	6172
TORONTO DOMINION	TD	54,85	-1,57	-2,78	4826
HB NYMEX NG BEAR	HND	6,54	-0,20	-2,97	3703
SUNCOR ENERGY INC	SU	40,29	-0,56	-1,37	3680
MANULIFE FINANCIAL	MFC	21,42	-0,32	-1,47	3646
BANK OF NOVA	BNS	68,91	-1,20	-1,71	3594
BELL CANADA	BCE	47,33	-0,73	-1,52	3545
BLACKBERRY LTD	BB	10,88	-0,73	-6,29	3379
CANADIAN NATURAL	CNQ	43,21	-0,91	-2,06	3092
CENOVUS ENERGY INC	CVE	29,95	-0,97	-3,14	2836

LES GAGNANTS EN %					
HORIZONS BETAPRO	HVU	15.57	2.03	14.99	1865
SANDSTORM GOLD LTD	SSL	5.02	0.37	7.96	344
CIPHER	DND	11.45	0.60	5.53	120
KIRKLAND LAKE GOLD	KGI	5.21	0.21	4.20	229
DETOUR GOLD CORP	DGC	9.59	0.38	4.13	1752
HORIZONS S&P TSX	HFD	11.25	0.41	3.78	159
NINKO RESOURCES LTD	NKO.NT	28.00	1.00	3.70	113
HB S&P TSX 60 BEAR	HXD	5.04	1.06	3.28	415
VALEANT	VRX	141.66	4.37	3.18	655
HB S&P 500 BEAR	HSD	11.24	0.34	3.12	178

ÉCONOMIE

TARIFS D'HYDRO-QUÉBEC

Promesse brisée

Le gouvernement libéral fait part de ses préoccupations à la Régie de l'énergie, mais il renonce à dicter une hausse ne dépassant pas le taux d'inflation

KARL RETTINO-PARAZELLI

Le gouvernement Couillard demande à la Régie de l'énergie de tenir compte de «*la capacité de payer des ménages à faible revenu*» lorsqu'elle analysera la nouvelle demande tarifaire d'Hydro-Québec. Il renonce ainsi à limiter les hausses de tarifs de la société d'État au taux d'inflation, ce qui avait été promis lors de la dernière campagne électorale.

Le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, Pierre Arcand, qui est responsable d'Hydro-Québec, a annoncé jeudi l'adoption d'un «*décret de préoccupation*» par le Conseil des ministres en réaction aux hausses des tarifs d'électricité observées au cours des dernières années. Dans son plus récent dossier tarifaire, Hydro-Québec a réclamé une nouvelle hausse de 3,9% pour le 1^{er} avril prochain. La Régie de l'énergie analysera cette requête lors d'audiences publiques et rendra une décision au début de 2015.

«*Avec ce décret, notre gouvernement fait va-*



PEDRO RUIZ LE DEVOIR

Pierre Arcand a fait adopter au Conseil des ministres un «*décret de préoccupation*».

loir à la Régie de l'énergie, à l'aide d'un outil à sa disposition, ses préoccupations à l'égard de la croissance des tarifs d'électricité, et ce, sans empiéter sur la compétence exclusive de cette dernière», a déclaré M. Arcand.

Concrètement, le gouvernement demande à la Régie, un tribunal de régulation économique, de tenir compte de trois éléments dans sa décision: la capacité de payer des ménages à faible revenu, les gains d'efficacité demandés à Hydro-Québec dans le dernier budget (150 millions de dollars) et la priorité gouvernementale accordée aux mesures d'efficacité énergétique qui visent à réduire les dépenses en énergie des consommateurs.

Outil choisi

Lorsqu'Hydro-Québec a déposé sa demande le mois dernier, le ministre Arcand s'était dit «*préoccupé*» par la trajectoire des tarifs d'électricité. «*Il y a plusieurs éléments sur lesquels le ministre a un pouvoir et on évalue actuellement ces outils-là pour respecter la parole du premier mi-*

nistre, qui est de limiter les hausses de tarifs à l'inflation», avait expliqué le porte-parole Guillaume Demers. Le gouvernement a donc choisi l'«*outil*» du décret, même s'il en existe d'autres.

«*Les autres outils, c'est d'intervenir directement*», a répondu M. Arcand lors d'un point de presse. *Mais si on intervient directement, la Régie de l'énergie n'a plus sa raison d'être. On tient à préserver l'indépendance de la Régie de l'énergie. C'est elle qui doit prendre la décision.*»

Ce n'est pas la première fois que Québec fait part de ses inquiétudes à la Régie de l'énergie. En 2006, le gouvernement Charest avait également déposé un décret de préoccupation concernant la hausse tarifaire réclamée à partir de l'année suivante.

M. Arcand n'a pas été en mesure de préciser jeudi si ce décret avait influencé significativement la décision de la Régie. Celle-ci avait alors fixé la hausse des tarifs à 1,9% à compter du 1^{er} avril 2007, alors que la société d'État demandait une augmentation de 2,8%. Après vérification, le décret de préoccupation n'a fait l'objet

d'aucune mention dans la décision de l'époque, si ce n'est qu'une référence à la stratégie énergétique du gouvernement de manière générale.

En agissant par décret, le gouvernement Couillard fait preuve d'«*incohérence*», juge le porte-parole de la Coalition avenir Québec en matière d'énergie et de ressources naturelles, Gérard Deltell. «*[Les libéraux] s'inquiètent de l'augmentation des tarifs d'électricité, alors qu'ils sont les seuls et uniques responsables de cette augmentation-là*», a-t-il affirmé aux médias, réclamant carrément que le gouvernement mette un terme à la coûteuse aventure éolienne au Québec. Le coût des nouveaux approvisionnements d'Hydro-Québec, «*principalement éoliens*», justifie la plus grande part de la hausse demandée pour 2015 (+ 2,7%).

En juillet, Québec a mis sur pied un groupe de travail pour «*repenser la filière éolienne*». Un rapport pourrait être déposé dès le mois de décembre.

Le Devoir

Air Canada ajoute Amsterdam et Venise à son offre estivale

GÉRARD BÉRUBÉ

Air Canada ajoutera Amsterdam et Venise à ses nouveaux services l'été prochain. Au-delà, l'horaire estival comprend essentiellement une augmentation des fréquences.

Air Canada a dévoilé sa programmation pour l'été 2015. Les nouvelles routes comprennent l'ajout d'un service assuré toute l'année entre Toronto et Amsterdam. Sa filiale à bas coûts Rouge offrira, pour sa part, un nouveau service saisonnier entre Montréal et Venise, et entre Vancouver et Osaka. Cette dernière se verra également confier la desserte de la liaison Toronto-Lima, cédée par Air Canada.

Autrement, l'horaire de l'été 2015 prévoit une fréquence où des vols accrus, notamment un service biquotidien sans escale au départ de Toronto et de Montréal à destination de Paris. Rouge proposera également plus de services sur Athènes, Barcelone, Lisbonne, Manchester et Nice.

Cette nouvelle carte estivale s'ajoute à l'expansion des services d'Air Canada et de sa filiale loisirs en 2014. Des services auparavant exploités par Air Canada au départ de Toronto et de Montréal et à destination de Cuba, de la République dominicaine, des Bahamas, de la Barbade, d'Haïti, de Cancún et de Tampa ont été transférés à Air Canada rouge à compter du printemps.

Auparavant, Air Canada avait annoncé une expansion «*majeure*» en Europe pour son horaire d'été 2014. De Montréal, Air Canada rouge ajoutait ainsi à sa liaison sans escale vers Athènes deux nouvelles dessertes saisonnières, soit Nice et Barcelone. Le transporteur loisirs reprenait également d'Air Canada la route Montréal-Rome. De Toronto, Rouge proposait des vols saisonniers vers Lisbonne et Manchester tout en ajoutant des capacités sur la liaison Toronto-Athènes et en reprenant d'Air Canada le service vers Barcelone et Dublin.

Le Devoir

Le patron de Sears Canada démissionne

Toronto — Sears Canada a annoncé jeudi que son grand patron avait l'intention de démissionner de son poste et de rentrer aux États-Unis d'ici la fin de l'année, pour des raisons familiales. Le conseil d'administration du grand détaillant a commencé à chercher un remplaçant à Douglas Campbell, un ancien militaire américain qui aura été président et chef de la direction de Sears Canada pendant environ un an. La société canadienne a précisé jeudi qu'elle continuerait de collaborer avec Sears Holdings dans le cadre du processus de révision stratégique au sujet de sa participation de 51% dans Sears Canada.

La Presse canadienne

Des investisseurs importants s'engagent, à Montréal, à dévoiler leur empreinte carbone

KARL RETTINO-PARAZELLI

Des investisseurs institutionnels œuvrant aux quatre coins de la planète se sont engagés jeudi à rendre publique leur empreinte carbone en signant le tout nouvel Engagement de Montréal sur le carbone (Montreal Carbon Pledge).

Cet engagement a été officiellement lancé dans le cadre de la conférence annuelle des Principes pour l'investissement responsable (PRI) des Nations unies, qui se déroule cette semaine à Montréal.

«*Nous sommes très fiers de mettre sur pied le Montreal Carbon Pledge, qui témoigne de l'engagement des investisseurs à traduire les discussions au sujet de l'environnement et des changements climatiques en actions concrètes*», a déclaré la directrice générale des PRI, Fiona Reynolds, au moment de dévoiler cette initiative en sol québécois.

Le premier pas à franchir pour gérer les risques des investissements à long terme liés aux changements climatiques est de les mesurer, et cette initiative ouvre clairement la voie.

Neuf investisseurs institutionnels ont accepté d'apposer leur signature pour le lancement de l'initiative. Cette courte liste compte notamment le California Public Employees



ARCHIVES AGENCE FRANCE-PRESSE

Retirement System (CalPERS), qui gère près de 300 milliards de dollars américains, et le régime de retraite public français dénommé l'Etablissement du régime additionnel de la fonction publique (ERAFP).

Pour l'instant, un seul joueur québécois s'est manifesté. Il s'agit de Bâtirente, le système de retraite des syndicats affiliés à la CSN. Son directeur général, Daniel Simard, siège au conseil d'administration des PRI.

À temps pour Paris

Les premiers signataires de cet engagement ont promis de mesurer l'empreinte carbone de leurs investissements et de déposer un rapport annuel à ce sujet. Cela signifie qu'ils devront quantifier les émissions de gaz à effet de serre des compagnies dans lesquelles ils investissent, pour ensuite établir un ratio entre la quantité obtenue et

chaque million investi.

L'organisation des PRI, responsable du Montreal Carbon Pledge, espère éventuellement attirer des investisseurs institutionnels dont les portefeuilles totalisent plus de 3000 milliards à temps pour la prochaine conférence sur les changements climatiques qui aura lieu à Paris en 2015. À terme, le but de l'engagement est d'utiliser les informations dévoilées pour établir des cibles de réduction de l'empreinte carbone et mettre au point une stratégie pour les atteindre.

Finance Montréal, la grappe financière du Québec, s'est réjouie de la nouvelle déclaration montréalaise, notamment en raison de sa portée mondiale. «*Il s'agit d'un accomplissement concret qui contribue à positionner Montréal comme un centre financier avant-gardiste qui encourage les principes d'investissement responsable*», a affirmé son directeur, Eric Lemieux, par voie de communiqué. Selon lui, ce «*succès*» est «*aligné sur des valeurs grandement partagées par plusieurs Québécois*».

La conférence des PRI, qui réunit depuis le début de la semaine près de 500 participants provenant de 25 pays, se termine vendredi.

Le Devoir

La taxe carbone serait peut-être utile, dit le FMI

Washington — Le Fonds monétaire international (FMI) a estimé jeudi que l'instauration d'une taxe carbone pourrait être utile pour freiner le réchauffement climatique sans avoir d'effets négatifs sur la croissance économique. «*La taxe carbone peut être efficace* [...]. C'est un des outils qui peut être utile pour contribuer à freiner le changement climatique sans avoir d'impact négatif sur la croissance», a déclaré le porte-parole du Fonds, Gerry Rice, lors d'une conférence de presse. Réunis à l'ONU mardi, les dirigeants mondiaux se sont engagés à New York à redoubler d'efforts pour lutter contre le réchauffement climatique même si les résultats de ce sommet semblent maigres. En prélude à ce sommet, 73 pays et plus de 1000 entreprises

s'étaient déclarés favorables à un système permettant de faire payer la pollution au CO₂ via une taxe carbone ou un système de quotas échangeables. S'agissant de la taxe carbone, le porte-parole du FMI a toutefois ajouté qu'elle ne serait efficace que si elle était «*proprement conçue et mise en œuvre*». Fin 2013, le gouvernement français envisageait une contribution carbone trois ans après le rejet d'un précédent projet de taxe sur les émissions de CO₂. En juillet, l'Australie a aboli une taxe carbonée vivement critiquée par les groupes miniers et instaurée il y a deux ans par le gouvernement travailliste.

Agence France-Presse

SANS-FIL

Cogeco plaide pour un nouveau modèle d'affaires

JULIEN ARSENAULT

Une concurrence accrue dans le secteur du sans-fil passe par l'adoption d'un nouveau modèle d'affaires ayant fait ses preuves dans d'autres pays mais qui se fait toujours attendre au Canada, croit le président et chef de la direction de Cogeco Câble, Louis Audet.

Selon lui, les autorités fédérales devraient permettre la création d'opérateurs de téléphonie mobile virtuels (MVNO), qui louent des services d'accès auprès d'entreprises de télécommunications sans fil dotées d'installations. «*Il y a environ 800 opérateurs virtuels dans le monde aujourd'hui, mais toujours aucun au Canada*», a expliqué M. Audet, jeudi, au cours d'une conférence téléphonique. Il a notamment cité en exemple le cas de Virgin Mobile, présent dans 10 pays.

C'est d'ailleurs le message qu'il compte livrer lors des audiences du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) sur l'avenir des services mobiles, lundi prochain. L'examen du régulateur vise à déterminer si le marché des services sans fil mobiles de gros est suffisamment concurrentiel et, dans la négative, quelles mesures réglementaires sont nécessaires pour atteindre cet objectif.

«*Jusqu'ici les joueurs établis n'ont pas rendu la tâche facile aux nouveaux venus*, a-t-il souligné. C'est clair qu'ils n'ont pas l'intention de le faire pour quiconque voudrait s'implanter.»

M. Audet souhaite une réglementation qui permettra, à des conditions déterminées, l'accès obligatoire aux réseaux sans-fil des compagnies existantes. Des entreprises telles que Cogeco Câble seraient alors en mesure d'offrir ce service. «*Il ne s'agit pas de faire une razzia, mais d'offrir des services à nos clients, principalement du câble, à des conditions attrayantes. Le temps des chasses gardées est terminé.*»

Le dirigeant de la société québécoise souhaite que le CRTC s'inspire de l'accès à Internet, où de petits fournisseurs sont en mesure d'offrir des forfaits en utilisant les réseaux de plus grandes entreprises comme Bell et Vidéotron, une filiale de Québecor. «*Les joueurs qui n'ont pas de pouvoir de marché ont accès à nos réseaux. Cela permet l'émergence de scénarios dans les services ainsi que les prix.*»

Celui qui dirige Cogeco Câble concède que les marges des MVNO ne seront pas aussi importantes que les trois grands joueurs à l'échelle nationale, mais qu'il s'agit tout de même d'un modèle économique rentable. M. Audet est convaincu que plusieurs entreprises seront prêtes à réaliser l'investissement nécessaire afin de se lancer dans ce marché si le CRTC permet l'arrivée des MVNO.

Ce dernier n'a toutefois pas voulu spéculer sur les prix qui pourraient être offerts aux consommateurs puisque les audiences de l'organisme fédéral n'ont pas encore débuté.

La Presse canadienne

ÉDITORIAL

ÉTAT ISLAMIQUE

Frapper par défaut

L'adhésion des monarchies arabes à l'offensive américaine contre le groupe État islamique (EI) tient le coup, mais ne tient qu'à un fil. Si la néoguerre contre le terrorisme dans laquelle s'embarque Barack Obama se justifie dans l'immédiat, il reste que lui aussi s'est lancé à son corps défendant. Salu-taire indétermination.

Il est clair qu'auprès des opinions occidentales, la participation arabe — et sunnite — aux opérations armées contre l'EI en Syrie et en Irak vient utilement légitimer la stratégie de Barack Obama. Que cette monarchie ultraconservatrice qu'est l'Arabie saoudite ait participé aux raids aériens contre l'organisation est surprenant. Quoiqu'avec bémol. Aux côtés de la Jordanie, Riyad et les trois autres pays du Golfe, qui se sont joints à l'effort de guerre — Qatar, Emirats arabes unis et Bahreïn — sont déjà bien intégrés à la machine militaire américaine. Si l'objectif est avant tout de couper ses ailes à l'EI, dont il mérite d'être noté que son obscurantisme religieux n'est après tout pas très différent de celui de Riyad, il est certainement aussi de contenir l'influence de l'Iran chiïte dans la région.

Cette légitimation étant, les pays arabes qui font partie de la coalition d'une quarantaine de pays bricolée à la hâte trahissent des réticences manifestes. Face aux Américains, puisque la méfiance demeure profonde à leur égard au Moyen-Orient. Entre eux parce que leurs intérêts et allégeances croisées les obligent à agir avec circonspection. La Libye en présente un exemple, où le Qatar et les Emirats arabes unis se livrent une guerre par procuration, le premier soutenant une faction rebelle radicale, l'autre, un groupe plus modéré. Dynamique similaire en Syrie.

L'hésitante Turquie, maillon central de la stratégie des États-Unis, essayait de son côté mercredi de chasser l'ambiguïté quant à son engagement, alors qu'une marée humaine de plu-

sieurs dizaines de milliers de civils kurdes a fui la Syrie depuis une semaine. Situation compliquée pour la Turquie puisque se joindre à l'effort de guerre revient concrètement à soutenir la cause autonomiste kurde honnie à Ankara, dans un contexte où les Kurdes sont un rempart capital contre l'EI en Irak.

Washington n'est pas non plus dans la position la plus limpide en Irak, où une puissante milice chiïte soutenue par l'Iran et opérant autour de Bagdad — milice qui hier tuait des soldats américains — est aujourd'hui devenue le fer de lance de la bataille contre l'EI sunnite, et donc l'allié objectif des États-Unis.

Comme en Syrie d'ailleurs. Il n'y a guère plus satisfait dans le moment de la tournure des événements que le président syrien, Bachar al-Assad. Voici que les États-Unis, qui s'étaient juré de renverser le régime syrien, s'interposent maintenant pour le débarrasser de l'un de ses ennemis les plus dangereux...

Beaucoup de bruit autour d'une organisation violente et fanatique, dotée d'une formidable capacité de nuisance, mais qui compterait tout au plus 30 000 combattants. L'EI ne demande pas mieux. Les bombes occidentales motivent son intégrisme. Qu'on le dépêche militairement et il réapparaîtra sous une autre forme.

Ce phénomène qu'est l'EI interpelle les dictatures arabes au premier chef. Et si cette bataille contribuait par incidence inespérée à faire en sorte que ces dictatures se délitent et que ces sociétés se libéralisent? On peut toujours rêver. Le monde arabe ne surmontera pas ses conflits à tant cultiver l'injustice sociale.

Nous apprécions donc que M. Obama ne soit pas George W. Bush. On apprécie qu'il ait hésité — par considération électorale, certes, mais pas seulement, voulons-nous croire. Rattrapé par des dynamiques historiques, il aura quand même fait des efforts de dialogue pendant sa présidence, aura pris acte de la multipolarité du monde. En sortirions-nous jamais, de la culture militariste américaine? En l'occurrence, son indécision n'était pas de la faiblesse, quoi qu'en disent les faucons républicains.

TERRORISME

La liberté de débattre

À Londres, le Parlement a été rappelé pour débattre de la participation britannique à la coalition menée par les États-Unis pour combattre le groupe État islamique. À Ottawa, le Parlement est tenu dans l'ignorance. Pour savoir ce qu'il en est, les députés sont réduits à écouter les entrevues de Stephen Harper, plus disposé à répondre aux questions de journalistes américains, à qui il a révélé avoir reçu de Washington la demande d'un «soutien supplémentaire».

Ce mépris du gouvernement Harper envers le Parlement, s'il n'est en rien nouveau, est inacceptable, car pour une deuxième fois en moins de 10 ans, le Canada pourrait se retrouver activement dans une guerre. À peine sorti de l'Afghanistan, voilà qu'il a déjà le pied à l'étrier d'une nouvelle campagne consacrée une autre fois à la lutte contre le terrorisme islamiste, cette fois en Irak et en Syrie.

L'intervention canadienne en Afghanistan avait été lancée par le gouvernement libéral de Paul Martin. Stephen Harper avait formalisé l'engagement du Canada par un vote aux communes. Constitutionnellement, il n'y était pas obligé, mais minoritaire au Parlement, ce vote lui apportait une légitimité qui lui manquait.

Cette fois, le gouvernement Harper est majoritaire. Au surplus, il est dans des dispositions électorales. De toute évidence, il veut rester libre de ses décisions. Formellement, il n'est pas encore entré en guerre. La présence canadienne en Irak est limitée en nombre et en temps et pour l'instant, les soldats canadiens s'en tiennent à un rôle de conseiller. Que répondra-t-on à la demande des États-Unis d'un soutien additionnel? Difficile de dire non quand on a dit oui une première fois.

Le sujet de la guerre est suffisamment sérieux pour que les Canadiens puissent à travers leur Parlement en débattre et se prononcer. La question n'est pas de savoir si on doit, oui ou non, s'engager dans la lutte contre le terrorisme du groupe État islamiste. La réponse est oui, mais cela dit, il devrait être possible de pouvoir s'interroger sur la forme que prendra l'engagement canadien et sur les mesures mises de l'avant le gouvernement, telle la révocation des passeports des Canadiens qui font du tourisme djihadiste.

Aux yeux de certains députés conservateurs, la moindre question soulevée sur les intentions du gouvernement est une contestation de la légitimité de ses actions et, sous-entendu, une caution apportée au terrorisme islamiste. Ce discours insidieux, consistant à faire du djihad islamiste un argument électoral, n'est pas loin d'être une forme de terrorisme intellectuel.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910 > FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédactrice en chef JOSÉE BOILEAU
Vice-présidente, développement CHRISTIANNE BENJAMIN
Vice-présidente, ventes publicitaires LISE MILLETTE
Directeur des finances STÉPHANE ROGER
Directrice de l'information MARIE-ANDRÉE CHOUNARD
Adjoints PAUL CAUCHON, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU, DOMINIQUE RENY, LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directeur de la production CHRISTIAN GOULET



L E T T R E S

Envoyez donc, encore une !

Il y a des choses dans la vie que je ne comprends pas. Par exemple : les tribunaux ont décidé d'imposer un arrêt des travaux de forage au large de Cacouna jusqu'à la mi-octobre à peu près. Ils invoquent le fait que le ministère de l'Environnement et son titulaire n'ont pas fait leur devoir, qu'ils ont autorisé les travaux sans avoir tenu compte de toutes les informations, notamment celles qui concernent la présence des bélugas dans cette pouponnière naturelle. De son côté, le premier ministre Couillard déclare que ces forages exploratoires doivent continuer pour permettre au ministère susdit et au BAPE de connaître leur impact sur l'environnement.

Je veux qu'on m'explique comment ces forages peuvent éclairer les instances sur leurs propres conséquences. Comparaison médicale : je greffe un cœur à un patient pour voir si une greffe cardiaque est possible sur lui. Comparaison potagère : je plante des salades dans mon jardin pour voir si je peux planter des salades dans mon jardin. Comparaison architecturale : je construis une maison sur un terrain pour voir si je peux construire une maison sur ce terrain. Suis-je en train de tourner en bourrique ou le bon docteur

Couillard est-il en train de a) délirer; b) dire n'importe quoi; c) nous en passer une petite vite?

François Jobin

Le 24 septembre 2014

Dessine-moi la Terre

J'ai la permission de demander à des enfants fréquentant une bibliothèque publique par un beau samedi matin de participer à une expérience centrée sur le dessin, laquelle me sera utile dans le cadre d'un cours de cégep. J'avais choisi un coin où trônaient un globe terrestre et une photo de notre planète vue de l'espace.

«Accepterais-tu de me dessiner notre planète Terre comme tu l'imagines?»

Le premier volontaire d'un ton averti répliqua : «T'sé, elle n'est pas toujours aussi belle, moi, j'pense qu'elle est en danger.»

Ma cohorte de sujets vite réunie relève le défi d'exprimer ce que lui inspire la planète qu'elle habite. Et ce n'était point un jardin de merveilles. L'enfant, cet être métaphysique, c'était le but de l'exercice collégial. Intriguée, la scientifique inexpérimentée que j'étais demande à haute voix : «A vous voir dessiner, j'ai l'impression que vous êtes inquiets pour la Terre.» «Ben, y a de quoi, la pollution», répond

laconiquement mon premier sujet avec l'approbation des autres regards sérieux. Et vlan!, la *flower child*!

Nous étions en 1970! Pour la jeunesse de l'époque, le mot «pollution» frappait plus l'imaginaire que les concepts de guerre et de paix. Mes métaphysiciens en herbe, abreuvés de Tintin, Jules Verne et Bob Morane, dessinaient une Terre étalée comme une chronique de catastrophes annoncées : arbres dénudés, lacs noirs, déluge.

Quarante-quatre ans plus tard, quelle perspective léguons-nous aux enfants nés au XXI^e siècle afin d'apaiser leur potentielle tourmente? Au sujet des changements climatiques, des émissions étouffantes, de notre continent pétrolier? Dessinent-ils aujourd'hui un tsunami, une forêt désertique, l'explosion d'un train, une nappe de mazout empoisonnant des bélugas?

Les sommets sur les changements climatiques donnent lieu à une logorrhée de bonnes intentions qui continuent pourtant de se traduire en engagements non planétaires. Or, les enfants de l'avenir, eux, ont besoin de plus qu'un summum de métaphores et d'actions mitigées et non unanimes.

Carol Patch-Neveu

Montréal, le 24 septembre 2014

L I B R E O P I N I O N

Combattre le militarisme canadien

RAYMOND LEGAULT

Et les Artistes pour la paix

C'était, il y a quelques jours, la Journée internationale de la paix (21 septembre). Alors que sévissent de nombreux conflits, une question simple se pose : comment pouvons-nous, ici même, contribuer à favoriser la paix dans le monde?

Par la bouche du gouvernement Harper — et sans opposition significative à la Chambre des Communes —, une voie nous est proposée. C'est celle, simpliste et destructrice, du militarisme : dans un monde où de graves dangers menacent notre sécurité, il faut s'armer et livrer de nouveaux combats glorieux. Depuis plusieurs années, rien n'est épargné pour nous enfoncer dans cette voie.

Cette orientation militariste se manifeste par un empressément à prendre part aux guerres décidées par les États-Unis, dans le cadre ou non de l'OTAN. Les cas de l'Afghanistan et de la Libye viennent immédiatement à l'esprit. Le Canada multiplie également les déclarations incendiaires concernant divers points chauds de l'actualité internationale, prenant tour à tour pour cibles la Russie, la Chine, la Syrie, l'Iran, la Corée du Nord, le Venezuela et même les Palestiniens!

En lien avec un programme d'acquisitions militaires sans précédent, le gouvernement Harper fait la promotion d'une nouvelle prospérité économique fondée sur l'expansion de l'industrie militaire ca-

nadienne et sur l'accroissement de ses exportations.

Des budgets de relations publiques considérables sont octroyés pour accroître le recrutement militaire, favoriser l'omniprésence de l'armée dans la société et glorifier la guerre par diverses commémorations.

Pour le premier ministre Harper, les choses sont simples : «Les Forces armées canadiennes sont les meilleures au monde» et «L'histoire nous enseigne que la paix éclôt rarement en des sols non remués». De notre côté, nous tirons des leçons bien différentes de l'Histoire.

Non, Monsieur Harper, la guerre n'est pas un simple brassage de sol qui y ferait éclore la paix! La guerre est la pire des activités humaines, tant par la mort, les souffrances et la destruction qu'elle engendre, que par ce qu'elle saccage dans chaque être humain qui la mène. Le militarisme, fondé sur la force et la domination, est l'antithèse des aspirations universelles à l'égalité, à la justice et à la paix. Il se manifeste notamment par une violence sexuelle exercée à l'égard des femmes, tant celles du «camp ennemi» qu'au sein même des armées.

Presque toujours, les intérêts stratégiques, économiques ou politiques qui président aux décisions de faire la guerre sont occultés par une propagande mensongère, qui exagère les menaces ou qui instrumentalise des urgences humanitaires bien réelles à des fins beaucoup

moins nobles que celles qu'on proclame.

Les conséquences de ce nouveau militarisme sont terribles. Tant en Irak qu'en Afghanistan et en Libye, les interventions militaires occidentales ont dévasté ces pays, approfondi leurs divisions internes et les ont laissés à feu et à sang. Ici même, des mesures d'exception portant atteinte aux libertés civiles et des mécanismes de surveillance totalitaire ont été mis en place. Une culture du secret, de désinformation et de censure s'installe. Et tout ce branle-bas militariste entraîne un détournement massif des fonds publics, au détriment des fonctions sociales de l'État de plus en plus négligées.

Il est illusoire de travailler à l'avènement d'un monde de paix et de justice sans s'opposer à la montée du militarisme ici même. Quel qu'en soit le prétexte, protestons contre tout engagement du Canada dans des guerres ou démonstrations de force de l'OTAN. Protestons contre le détournement des ressources publiques dans la guerre et sa glorification.

Cet automne, à l'occasion du jour du Souvenir, nous porterons le coquelicot blanc pour symboliser ces prises de position et pour commémorer toutes les victimes des guerres, dont la grande majorité est des civils. Et nous invitons vivement tous ceux et celles qui partagent nos convictions à le porter également.

Voir la liste de 74 autres signataires sur LeDevoir.com

IDÉES

TRAITÉ DE PARIS

Un « torchon » pourtant conforme au droit international

MICHEL MORIN

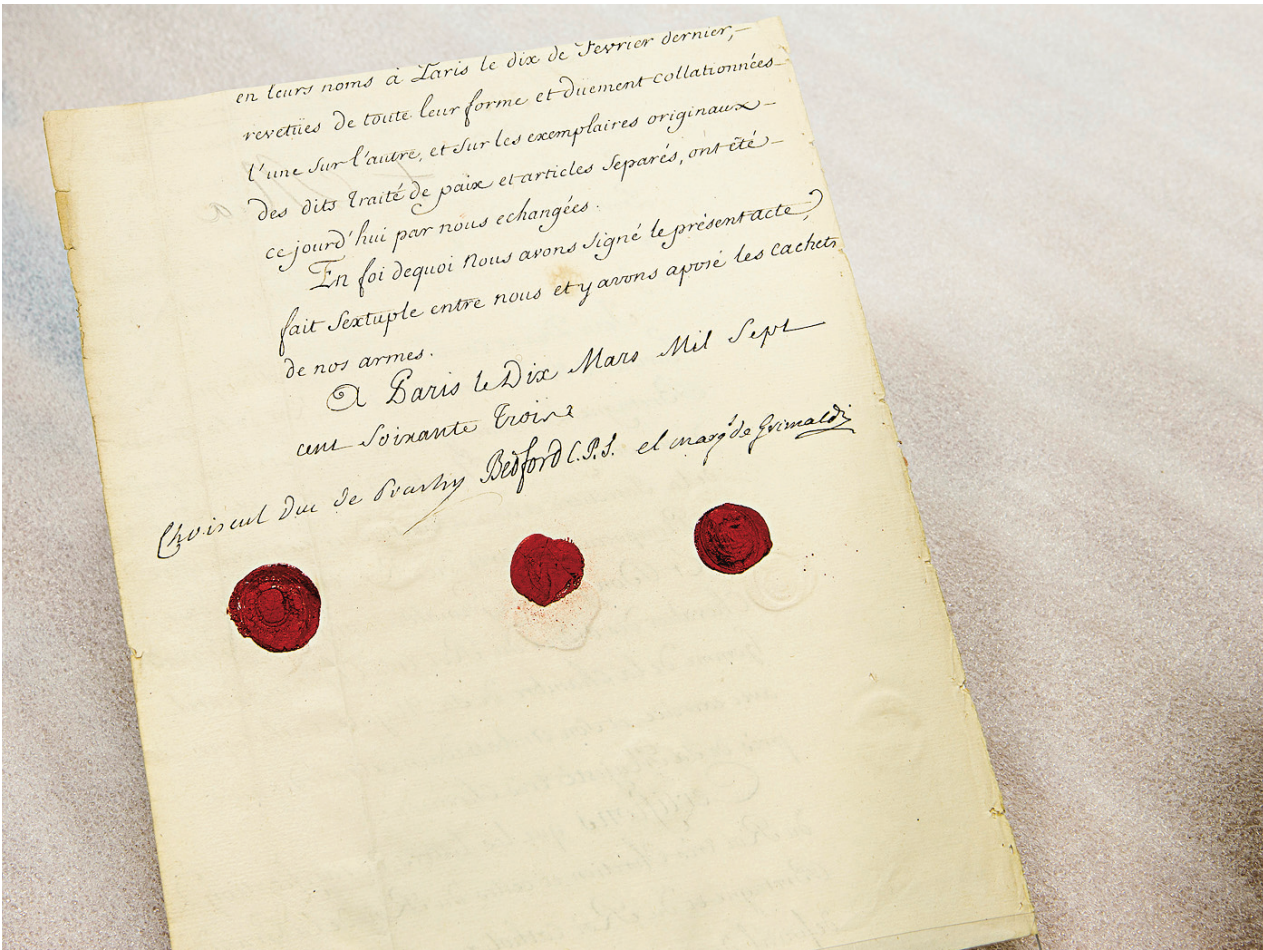
Faculté de droit, Université de Montréal

Le traité de Paris de 1763, par lequel la France a cédé le « Canada » à la Grande-Bretagne, doit-il être qualifié de « *vain torchon* » et considéré comme constituant une violation des lois fondamentales du royaume comme l'a fait Christian Nérón dans ces pages, (*Le Devoir*, 5 septembre) ? Louis XV a-t-il « *trahi* » ses sujets canadiens en agissant « *au mépris des lois* » ? Si les lois de l'époque avaient restreint à ce point les pouvoirs du roi, aucune paix durable n'aurait été possible. La réalité est cependant toute autre.

Le traité de Madrid (1526) constitue le principal précédent à l'appui de thèse de M. Nérón. Prisonnier de Charles Quint, François I^{er} doit souscrire des clauses draconiennes pour être libéré. Il cède la Bourgogne et renonce à la souveraineté sur l'Artois et la Flandre, que son ennemi possède à titre de vassal; ses deux fils deviennent des otages. Il déclare privément refuser le traité, qui doit être ratifié ultérieurement par les états généraux du royaume (regroupant les représentants du clergé, de la noblesse et du tiers état) et être enregistré par les « parlements » des cours souveraines.

Après sa libération, en 1527, les Bourguignons refusent d'accepter la cession. Le roi réunit une assemblée consultative composée de prélats, de nobles de sang royal, de marchands parisiens, des juges du parlement parisien et de certains juges de province. Ceux-ci déclarent nul le serment royal garantissant le respect du traité, parce qu'extorqué. La Bourgogne, « première paire » de France, est à leur avis inaliénable; le lien entre la couronne et les sujets est également indissoluble. M. Nérón en conclut que le roi ne peut unilatéralement céder ses sujets.

Les hostilités reprennent toutefois jusqu'en 1529. Par la paix de Cambrai, les otages sont libérés. La Bourgogne demeure française, mais la cession de souveraineté sur l'Artois et la Flandre est confirmée. Le traité est enregistré au parlement, sous réserve d'une annulation ultérieure à la requête du roi. En 1536, une nouvelle guerre le rend caduc. En 1537, il est déclaré nul par une assemblée semblable à celle de 1527, car le roi ne peut renoncer



Le traité de Paris est exposé au Musée de la civilisation, à Québec, jusqu'au 2 octobre.

FRANCIS VACHON LE DEVOIR

aux droits de la couronne. Cependant, le monarque abandonne de nouveau cette souveraineté à Crépy (1544), ce que confirme le traité du Cateau-Cambrésis (1559), enregistré par les parlements.

Le principe d'inaliénabilité du royaume permet donc d'annuler la cession de la Bourgogne, que le roi possède effectivement, car il n'y a pas véritablement consenti. François I^{er} et Henri II doivent toutefois renoncer aux prétentions françaises sur l'Artois et la Flandre, contrôlées par Charles Quint. Les parlements entérinent le traité de 1559, malgré la déclaration de 1537 annulant le traité équivalent de 1539. Ainsi, au XVI^e siècle, un traité de cession approuvé par le roi et enregistré par les parlements est pleinement effectif. Les lois fondamentales sont invoquées pour rejeter un tel traité et déclencher ou légitimer de nouvelles hostilités.

Consentement à la souveraineté

Comment les internationalistes abordent-ils la question d'une cession de souveraineté? En 1598, Gentili estime que la population visée doit consentir à celle-ci. Bodin et Grotius sont de cet avis pour la majorité des royaumes d'Europe; l'autorité du souverain peut toutefois

être illimitée depuis la conquête ou la fondation initiales du royaume, comme en Afrique et en Asie. En 1688, Pufendorf ajoute qu'en cas de nécessité extrême, le souverain peut agir sans consulter la population, mais celle-ci pourra résister ou tenter d'obtenir son indépendance. En 1748, Christian Wolff précise qu'elle peut se soumettre tacitement.

En 1758, le Suisse Vattel défend des idées semblables. Il pense qu'en France, les états généraux peuvent consentir à une cession, mais ils n'ont plus été convoqués depuis 1615; en outre, il n'est plus d'usage de faire enregistrer les traités par le parlement de Paris. Par conséquent, lors de négociations diplomatiques, la volonté du roi doit être assimilée à « *celle de la France entière* », car la nation lui a remis tacitement tous ses pouvoirs. Autrement, « *on ne pourrait contracter sûrement avec la couronne de France* ».

Cette analyse montre qu'en 1763, le roi a pleine autorité pour conclure seul un traité de cession, aussi bien du point de vue du droit international que du droit interne. Sa validité n'ayant pas été remise en question à l'époque, le traité de Paris est devenu pleinement exécutoire. Même si l'on admettait que le consentement des sujets « canadiens » était requis, le traité de Paris leur accorde dix-huit mois

pour vendre leurs biens à des sujets britanniques et quitter la colonie. Ainsi, ils peuvent préserver le lien qui les unit à leur souverain. Cela semble respecter le principe posé en 1527.

Royaume et colonie

M. Nérón estime également que le Canada était inaliénable, car il faisait partie du domaine royal. Les règles pertinentes n'ont toutefois jamais été appliquées dans la colonie. En France, les biens du domaine sont concédés moyennant un prix d'entrée; ils peuvent toujours être repris en remboursant celui-ci. En Nouvelle-France, les seigneuries sont concédées gratuitement à partir du domaine royal, en pleine propriété si elles sont peuplées.

Des édits royaux distinguent aussi le royaume de la colonie. Les habitants de celle-ci sont « *censés et réputés* » sujets du roi; ils peuvent « *venir habiter en France* » et jouir des droits qu'ils auraient eus en « *demeurant* » dans le « *royaume* ». La Nouvelle-France n'est donc pas considérée comme une ancienne province du royaume, laquelle serait inaliénable. Le traité de Paris est donc conforme aussi bien aux lois fondamentales du royaume, telles qu'elles étaient appliquées en 1763, qu'aux règles du droit international public de l'époque.

Les leçons de Gilles Latulippe



Cet homme, qui a réussi à quitter notre monde sans déranger personne, aura été le plus modeste qu'il m'ait été donné de connaître au cours de ma vie. Mardi dernier, quand la nouvelle de son décès a été annoncée à la radio puis à la télé, j'ai pris le temps d'écouter les réactions de ceux et celles qui l'ont côtoyé pendant toutes ces années et qui n'avaient que de beaux mots à son égard, comme : générosité, culture, disponibilité, respect des autres et fidélité à ce public qu'il a tant aimé. S'il a eu des colères, elles n'ont jamais été publiques. Même chose pour les déceptions qu'il aurait sans doute choisi de vivre en privé. Il était ainsi. Juste et discret.

C'était mardi matin. Les hommages rendus à Gilles Latulippe étaient parfois interrompus par des reportages émanant des importantes réunions de New York, sur le réchauffement de la planète, auxquelles Philippe Couillard participait du bout des doigts et auxquelles Stephen Harper n'avait pas daigné se présenter. En écoutant M. Couillard insister lourdement sur le « *retour de la stabilité politique au Québec* » (ce qui m'a permis de me demander où elle était bien passée avant son arrivée à lui) et sur l'invitation grande ouverte du Québec aux intérêts américains, je me suis mise à penser que Gilles Latulippe nous aurait fait un bien meilleur premier ministre. Nous aurions dû y penser.

Cet homme qui a réussi à porter à bout de bras le Théâtre des variétés pendant 35 ans, sans aucune subvention gouvernementale, n'osant même pas penser que le burlesque pouvait être digne de relever de la culture, aurait été plus crédible que tout ce que j'ai entendu jusqu'à maintenant au sujet du fameux « déficit zéro » dans la bouche de politiciens qui s'apprentent à jouer la grande scène du massacre des innocents. Ça va faire mal. C'est ce qu'ils disent. Ils s'en vantent presque.

Le Québec aurait sans doute gagné à devenir un gros Théâtre des variétés bien administré, épongeant ses dettes au fur et à mesure, inspiré dans son développement et soucieux de l'avenir de chacun de ses citoyens. Avec un peu d'humour en prime! Gilles, lui, il savait compter. Il l'avait prouvé. Ceux qui nous gouvernent maintenant n'ont même pas l'air de savoir où ils sont.

Ce que je veux dire, c'est que Gilles Latulippe était plutôt de la race de ceux qui se seraient privés de manger plutôt que d'imposer des coupes à ceux et celles qui n'ont presque rien.

Il pratiquait déjà cette générosité avec ses amis comédiens et comédiennes pour qui le succès n'est pas toujours couvert d'or et qui peuvent se retrouver devant rien sans l'avoir mérité.

J'ai essayé d'imaginer une conférence de presse de Latulippe, premier ministre du Québec, faisant rire les journalistes jusqu'aux larmes tout en leur disant que les temps sont difficiles, qu'Ottawa n'a jamais été aussi méprisant qu'en ce moment envers le Québec mais que ce n'est pas ça qui va nous faire taire. Qu'il est important que nous gardions la tête haute et le dos droit.

Puis, il aurait pris sur ses épaules le dossier du pont Champlain au sujet duquel il faut mettre notre pied à terre avant que nous nous retrouvions devant un fait accompli, sans notre approbation.

Comme il aurait sans doute interdit l'utilisation du Saint-Laurent pour le transport du pétrole albertin sur des bateaux immenses qui ressemblent à d'énormes provocations pour tous les fauteurs de trouble de ce monde de fous dans lequel nous vivons.

Gilles Latulippe a toujours été un exemple de ténacité. Il a poursuivi son rêve avec courage et sans compromis. Nous l'avons aimé pour sa capacité à nous faire voir le ridicule de toutes ces choses qui nous gâchent souvent le quotidien. Il a été fidèle jusqu'au bout de son souffle à ceux et celles qu'il aimait. Il était encore sur scène il y a quelques semaines, cachant la gravité de son état pour éviter, sans aucun doute, de prendre trop de place. Intelligent comme dix, cultivé et toujours curieux de tout comprendre, modeste jusqu'à l'effacement, il restera dans nos mémoires pour très longtemps. Il y rejoint les grands comme La Poudre, Juliette Pétrie, Manda, Olivier Guimond, tous ces noms qui nous tirent un sourire juste à les prononcer. Je ne sais pas où ils sont tous, mais Gilles ne s'ennuiera pas avec eux.

« *Elle est lourde à porter, l'absence d'un ami* », dit la chanson de Bécand. Le vide laissé par Gilles Latulippe ne sera pas comblé. Ni dans sa famille ni dans son public. Grâce à nos mémoires, il vivra encore longtemps. Et c'est tant mieux ainsi. Il aura été un modèle hautement qualifié toute sa vie. Les modèles de modestie sont rares en ce moment. C'est pourquoi ils sont si précieux. Salut Gilles.

SOMMET DE LA FRANCOPHONIE

Les risques du déclin, l'occasion d'un nouveau départ

La France ne peut espérer compter en Europe si elle continue de négliger sa langue et la Francophonie

MICHEL GUILLOU

Recteur, président du Réseau international des Chaires Senghor de la Francophonie

L'affirmation du déclin de la langue française et de la francophonie n'étant plus taboue et l'alerte ayant été sonnée, il faut s'interroger sur « le nouveau projet francophone ».

Une chose est certaine, cela implique une profondeur stratégique à la hauteur de la nouvelle donne de l'Histoire en marche. La francophonie a-t-elle aujourd'hui une utilité? Quels sont ses facteurs d'attractivité?

La transformation, ces dernières années, de la francophonie en organisation politique internationale de plus en plus mondialisée au détriment de la volonté des premiers sommets de construire une union francophone ancrée sur un solide « vivre-ensemble » et la volonté de mener à bien des projets communs répondant aux besoins des locuteurs francophones est incontestable. Il est possible de revoir cette évolution, de lui donner un coup d'arrêt, mais la relance suppose beaucoup plus. Il s'agit

de savoir si le français et la francophonie trouvent dans le système international en morphogénèse de nouveaux facteurs d'attractivité pour les porter. La réponse est: « Oui! »

D'abord, la constitution d'un espace de dialogue en français à l'échelle mondiale est un puissant et moderne facteur d'attractivité, car des grandes aires géoculturelles s'organisent de plus en plus autour de langues centrales. La francophonie est, par ailleurs, un espace de diversité linguistique où le français est en contact avec beaucoup de langues et où la majorité des populations en parle plusieurs. Le français s'y installe comme fer de lance, moteur du combat des langues contre toute langue unique. Voilà un autre atout.

Union francophone

Mais, pour donner tout leur poids, leur force aux attractivités historiques et modernes, il faut revenir aux « politiques » qui, en 1986, ont présidé à l'institutionnalisation de la francophonie, c'est-à-dire s'attacher à la création d'une Union francophone aussi intégrée que l'Union européenne.

C'est ce que recommande le rap-

port Attali en ciblant tout particulièrement les domaines de la santé, la technologie, l'enseignement, la culture, la recherche et développement, ou encore les infrastructures. Quant à la France, elle « *a vocation à être un acteur majeur au sein de ces deux zones intégrées: l'Union européenne et le monde francophone. C'est bien pour elle un enjeu stratégique, à l'image du Royaume-Uni, qui se considère comme partie intégrante tant de l'Union européenne que du Commonwealth.* » Elle doit marcher sur ses deux jambes, ce qui implique une véritable révolution culturelle vu l'attitude de ses élites pour qui continuer en français est une hérésie, situation catastrophique qui met en danger le concept même de nation. Cette position est d'autant plus contraire à l'intérêt de la France qu'elle ne peut espérer compter en Europe en négligeant sa langue et la francophonie. C'est, cependant, ce qu'elle fait depuis des années, à tel point que la construction européenne apparaît comme un repoussoir pour la construction francophone.

La langue française et la francophonie sont donc à la croisée des

chemins entre un déclin bien réel qui s'accélère et un nouveau départ possible si on reconnaît que la francophonie est un espace intégré doté d'un potentiel économique énorme, mais négligé et inexploité et si on comprend qu'aujourd'hui, les critères d'appartenance à de grands ensembles sont aussi identitaires, liés aux langues et cultures. Quant à la France, il faut maintenant qu'elle prenne conscience que l'Union francophone est tout aussi indispensable à son avenir que l'Union européenne.

Pour se sentir pleinement francophone, la jeunesse des pays francophones a besoin de défricher cet espace, d'y partager des rêves, une aventure, d'y construire un avenir. La jeunesse française, qui s'installe partout dans le monde, aussi, a besoin pour s'engager d'une francophonie offensive, vers l'avant et qui entraîne. Le XV^e Sommet de la Francophonie de novembre 2014 à Dakar prendra-t-il en compte ces enjeux, en particulier pour la désignation du nouveau secrétaire général de la Francophonie? Il le faudrait absolument.

L'EQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Antoine Robitaille (éditorialiste, responsable de la page Idées), Jacques Nadeau (photographe), Michel Garneau (caricaturiste); **information générale** : Isabelle Paré (chef de division), Caroline Montpetit (affaires sociales), Lisa-Marie Gervais (éducation), Alexandre Shields (environnement), Amélie Daoust-Boisvert (santé), Pauline Gravel (sciences), Fabien Deglise (société), Jean Dion (sports), Mélanie Loisel et Philippe Orfali (reporters); **information politique** : Marco Fortier (chef de division), Michel David (chroniqueur), Héléne Buzzeiti et Marie Vastel (correspondantes parlementaires à Ottawa), Marco Bélair-Cirino et Robert Dutrisac (correspondants parlementaires à Québec), Jeanne Corriveau et Brian Myles (affaires municipales, Québec), Guillaume Bourgault-Côté (reporter); **Véronique Chagnon** et **Louis Gagné** (pupitre); **information culturelle** : Catherine Lalonde (responsable du cahier Livres), Odile Tremblay (cinéma), Stéphane Baillargeon (médias), Frédérique Doyon et François Lévesque (reporters), Julie Carpentier (pupitre); **information économique** : Gérard Bérubé (chef de division), François Desjardins, Éric Desrosiers, Jessica Nadeau et Karl Rettino-Parazelli (reporters), Gérard Dallaire (pupitre); **information internationale** : Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque et Guy Taillefer (reporters), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives); **section art de vivre**: Diane Précourt (responsable des cahiers Week-end et Plaisirs), Emilie Folie-Boivin (pupitre); **équipe internet**: Laurence Clavel, Marie-Pier Frappier, Benoît Munger, Philippe Papineau et Geneviève Tremblay (pupitre), Martin Blais, Sophie Chartier et Florence Sara G. Ferraris (assistants); **correction** : Andrée Bédard, Christine Dumazet et Michèle Malenfant; **soutien à la rédaction**: Amélie Gaudreau (secrétaire); **Laura Pelletier** et **Arnaud Stora** (commis); **DOCUMENTATION** Gilles Paré (directeur), Manon Derome (Montréal), Vanessa Racine (Ottawa), Dave Noël (Québec); **PUBLICITÉ** Edith Caron (adjointe), Jean de Billy, Jean-François Bossé, Marlène Côté, Evelyn De Varennes, Amel Elimam, Nathalie Jobin (par intérim), Claire Paquet, et Chantal Rainville (publicitaires), Sylvie Laporte (avis légaux), Amélie Maltais (coordonnatrice), Laurence Hémond (secrétaire); **PRODUCTION** Olivier Zuida (directeur adjoint), Michel Bernatchez, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin et Nathalie Zemaits; **INFORMATIQUE** Yanick Martel (administrateur web), Imane Boudhar (analyste programmeur), Hansel Matthews (technicien informatique); **PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE** Geneviève O'Meara (coordonnatrice des communications et de la promotion), Maxime-Olivier Leclerc (coordonnateur du service à la clientèle), Manon Blanchette, Nathalie Filion, Marie-Lune Houde-Brisebois, Isabelle Sanchez; **ADMINISTRATION** Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Claudette Béliveau (adjointe administrative), Claudine Chevrier, Florentina Draghici, Céline Furoy et Véronique Pagé.

ACTUALITÉS

SANTÉ

SUITE DE LA PAGE 1

services communautaires (CLSC), les centres d'hébergement de soins de longue durée (CHSLD), les centres de protection de l'enfance et de la jeunesse (CPEJ) et les centres de réadaptation (CR) sur son territoire. *«Fini les obstacles administratifs, fini les dossiers non partagés, fini les multiples cartes d'hôpital, fini les guerres de clochers»*, a promis l'adepte des gourous de la gestion intégrée des soins comme Cleveland Clinic et Kaiser Permanente.

Le redéploiement du réseau laissera intacts *«tous les points de service»*, a insisté le D^r Barrette, appelant du même souffle la population à ne pas prêter attention à *«ceux et celles qui annonceront l'apocalypse»*. *«C'est une refonte administrative!»*

Un système «centré» sur le ministre?

Le projet de loi 10 prévoit la dissolution de quelque 170 conseils d'administration d'établissements de santé à travers le Québec. Il confie au ministre la tâche de désigner la plupart des 13 ou 15 membres des CA des 19 nouveaux CISSS. *«La majorité des membres seront indépendants, nommés par le ministre sur la base de leurs compétences»*, a assuré M. Barrette aux journalistes. Il aura aussi la main haute sur le processus de désignation des présidents-directeurs généraux des CISSS si le projet de loi 10 est adopté sans amendements. Il pourra même *«intervenir»* dans le fonctionnement des établissements *«si des gestes incompatibles avec les règles de saine gestion sont posés»*.

La directrice générale de l'Association québécoise d'établissements de santé et de services sociaux (AQESSS), Diane Lavallée, montre du doigt une *«centralisation sans précédent des pouvoirs entre les mains du ministre»*. *«On aura un palier: le ministre et son ministère»*, a-t-elle affirmé au *Devoir*. Le réseau de la santé sera *«fragilisé de façon importante»* s'il est soumis à *«une plus grande politisation»*, a-t-elle soutenu. La porte-parole de l'AQESSS entrevoit une *«période de turbulences»*. *«On est très inquiets.»*

La réforme proposée *«n'est pas centrée sur le patient»*, a déploré la députée péquiste Diane Lammarre. *«Elle est centrée sur le ministre.»* En plus de remettre en question *«l'ampleur des pouvoirs discrétionnaires dévolus au ministre»*, le député solidaire Amir Khadir a dit douter des chances de succès de l'opération amorcée par M. Barrette. *«Le PLQ a une lourde pente de crédibilité à remonter. Les réformes de l'ère Charest font encore mal au réseau de la santé et n'ont pas donné les résultats escomptés, que ce soit en termes d'économies ou d'efficacité»*, a-t-il souligné. Le député caquiste Éric Caire a dit aussi espérer que l'abolition des ASSS *«n'aboutira, en bout de ligne, qu'à un changement de nom pour les structures, comme il a été vu par le passé»*.



Gaétan Barrette a reçu une ovation de la part de ses collègues libéraux jeudi à la suite de la présentation de son projet de loi 10 sur la réforme du réseau de la santé.



Le ministre Barrette se défend de vouloir faire main basse sur le réseau. *«Le ministère aurait la responsabilité de définir les priorités, les orientations et les politiques nationales»*, tandis que les CISSS se verront confier la *«responsabilité de planifier, coordonner, organiser et dispenser les services à la population»* tout en effectuant la *«planification régionale des ressources humaines»*, a-t-il affirmé. *«Il ne s'agit pas ici de centraliser la gestion du système de santé dans les mains du ministre, il s'agit au contraire de la décentraliser.»*

220 millions d'économies récurrentes

Le projet de loi prévoit la mise sur pied d'un CISSS dans chacune des régions du Québec, à l'exception de celle de Montréal, où il y en aura cinq (Ouest-de-l'Île, Centre-de-l'Île, Nord-de-l'Île, Est-de-l'Île, Sud-Est-de-l'Île). La réorganisation épargnera quatre *«établissements supra-régionaux»*, c'est-à-dire le Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM), le Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine, le Centre universitaire de santé McGill (CUSM) et l'Institut de cardiologie de Montréal. M. Barrette a jugé *«inopportun»* de les inscrire dans une dynamique de CISSS en raison, dit-il, de la nature particulière de leurs missions.

«Moins de bureaucratie pour plus de soins, c'est de ça qu'on parle ici», a fait valoir le premier ministre Philippe Couillard dans la foulée du dépôt du projet de loi à l'Assemblée nationale.

Le gouvernement libéral escompte des économies récurrentes d'au moins 220 millions de dollars par année à compter de 2017. *«Soyons clairs, nous ne sommes pas dans un simple exercice de retour à l'équilibre budgétaire, mais bien dans un exercice de changement de culture»*, a averti M. Barrette.

Le projet de loi 10 a laissé sur sa faim la Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec (FIQ). *«Le gouvernement «austéritaire» fait une réforme de comptable. Il n'y a rien là-dedans pour améliorer la qualité des soins»*, a dit la présidente de l'organisation syndicale, Régine Laurent.

Les sceptiques seront confondus, à en croire le D^r Barrette. *«Les gens vont voir une différence très significative bien avant la fin du premier mandat»* prévu à l'automne 2018, a-t-il lancé après avoir sonné la charge contre *«l'excès de bureaucratie, le manque d'accès en première ligne, le manque de coordination, les chicanes de clochers...»*

D'ailleurs, le projet de loi 10 constitue le *«premier»* de *«plusieurs gestes»* pour corriger les *«dysfonctionnements»* dans le réseau de la santé, a-t-il averti. Par exemple, le gouvernement libéral entend revoir *«le plus rapidement possible»* le financement des établissements de santé en arrimant celui-ci à leurs activités.

«Stay tuned», a dit le premier ministre Couillard durant la période de questions.

Le Devoir

PÉTROLE

SUITE DE LA PAGE 1

rent à des fins d'exportation. *«Je voudrais qu'on laisse penser aux Québécois qu'ils sont dans un autre pays, mais ils sont Québécois, ils sont Canadiens et il faut qu'on participe à l'économie canadienne»*, a poursuivi Philippe Couillard.

Le pétrole importé de l'étranger circule déjà d'est en ouest sur le fleuve pour alimenter les deux raffineries québécoises. *«Il est clair que si le pétrole au Canada peut circuler d'est en ouest, ce qu'il fait depuis des décennies, il faut également qu'il circule d'ouest en est»*, a fait valoir le premier ministre.

Stéphane Bédard a fait la distinction entre le pétrole importé de l'étranger qui est consommé au Québec et le pétrole de l'Alberta qui traverse le territoire québécois uniquement pour être exporté. *«Que du pétrole soit transporté sur le territoire québécois pour notre consommation, c'est une chose, mais que le Québec devienne une autoroute pour l'exportation du pétrole, jamais les Québécois n'ont dit oui à cela»*, a-t-il affirmé. Le chef parlementaire péquiste a rappelé que la Colombie-Britannique s'oppose à un projet de pipeline sur son territoire pour l'exportation du pétrole albertain. Le projet d'oléoduc Keystone XL, de TransCanada, est également bloqué aux États-Unis.

«Il y a des risques environnementaux graves pour

le Québec», dit Stéphane Bédard dont la formation s'oppose aussi au projet de pipeline et de port pétrolier à Cacouna de TransCanada.

Si le gouvernement Marois s'est dit favorable au projet d'inversion du pipeline d'Enbridge, tout comme les élus en commission parlementaire, *«c'est que, si le pétrole était transporté, ce n'était qu'aux raffineries situées sur le territoire québécois, à l'avantage de l'économie québécoise»*, a-t-il ajouté.

Les pétroliers peuvent naviguer sur le fleuve et Québec n'a pas son mot à dire. Philippe Couillard a rappelé que le transport maritime est de compétence fédérale. Il a évacué la question des risques de déversement en vantant les règles environnementales du gouvernement canadien. *«Le niveau de juridiction et de protection de l'environnement est inégalé au Canada par rapport à ce qui se fait dans d'autres pays»*, a-t-il affirmé.

Mercredi, le superpétrolier *Minerva Gloria*, un navire de 250 mètres de long et de 44 mètres de large, chargé de pétrole des sables bitumineux, a quitté Sorel-Tracy à destination de l'Italie. En mai 2013, Transport Canada a modifié sa réglementation pour permettre à des navires de 44 mètres de large de circuler sur le fleuve; la limite antérieure était de 32 mètres.

Le chiffre de 16 milliards, cité par le premier ministre, provient du gouvernement fédéral: il comprend quelque 9 milliards en péréquation, les transferts fédéraux et une proportion de l'ensemble des dépenses de l'État canadien. Ce

portrait de parent pauvre de la fédération est évidemment contesté par les souverainistes.

Heurtel se justifie

De retour de New York où il participait au Sommet sur le climat, le ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, David Heurtel, a dû subir les assauts des partis d'opposition à la suite de la décision de la juge Claudine Roy, de la Cour supérieure, de suspendre le certificat d'autorisation accordé par son ministère à TransCanada pour des forages à Cacouna.

Dans un point de presse, David Heurtel a refusé de porter le blâme pour le certificat délivré sans que le ministère ait obtenu d'avis scientifique sur la survie des bélugas.

Le ministre a minimisé la portée du jugement en injonction interlocutoire en avançant que c'est la décision sur l'injonction permanente qui apportera *«un éclairage complet sur la question»*. La cause sera entendue au début de l'an prochain.

Quant au certificat d'autorisation, dont la délivrance a été jugée déraisonnable par la Cour, David Heurtel a indiqué qu'il ne l'avait pas signé lui-même. *«Je ne m'immisce pas dans des processus administratifs»*, a-t-il dit. Il n'y a pas de *«preuve»* que des pressions ont été exercées sur les fonctionnaires, a-t-il dit.

Le Devoir

MILITANTISME

SUITE DE LA PAGE 1

Le procédé narratif, mettant un visage et un texte à forte valeur revendicatrice dans le même cadre, n'est pas nouveau. Mais il semble aussi se multiplier par les temps qui courent, poussé par une époque où le culte de l'image ne pouvait que finir par croiser les mouvements de foule dématérialisés tout comme les chemins du militantisme en format 2.0.

A Ferguson, aux États-Unis, théâtre d'un conflit social aux relents de ségrégation, quelques habitants du coin, en août dernier, y ont succombé pour dénoncer la violence de police à l'endroit des jeunes Noirs. Depuis le début de la semaine, de jeunes musulmans britanniques passent également par là pour dénoncer les horreurs du groupe État Islamique (EI) en s'affichant en ligne dans des photos ou vidéos au slogan simple mais efficace: #NotInMyName (pas en mon nom). Le geste vise à mettre en garde le monde entier contre les associations réductrices entre violence et musulman, à dire aussi que le terrorisme ne relève pas de l'islam, mais plutôt de l'obscurantisme et de la folie.

Il fait également la démonstration qu'aujourd'hui, dans des environnements socionumériques de plus en plus bruyants, pour se faire entendre, il faut de plus en plus se faire voir.

«Pour percer le bruit médiatique, il faut se montrer créatif, y compris sur le marché des causes sociales», résume à l'autre bout du fil, dans le calme de son bureau, Christian Desilets, qui enseigne la publicité sociale à l'Université Laval. *Avec une image, on s'assure d'attirer un peu plus l'attention. Cela fonctionne pour un billet de blogue, un article de journal, des contenus partagés sur les réseaux sociaux, dont le taux de lecture est supérieur lorsqu'il y a une illustration. Et cela fonctionne aussi pour les revendications sociales.»*

Un remède à légèreté

À l'ère de ce que les Anglo nomment le *slacktivism*, cet activisme paresseux, de salon, qui consiste à activer un «j'aime» ou de «retwitter» un mot-clic pour afficher son adhésion à une cause et surtout exhiber sa bonne conscience, la «mise en visage» photographique d'une revendication, donnerait désormais une valeur supplémentaire à son engagement, une force de frappe plus attirante, un argument de plus pour être pris au sérieux sur des territoires où la légèreté de certains gestes à saveur sociale est décodée facilement, au grand dam des «slacktivistes», par un trop grand nombre de citoyens numériques.

«Mettre un visage sur une statistique, c'est l'humaniser, dit Mélanie Millette, prof de communication à l'UQAM et membre du Laboratoire de communications médiatisées par ordinateur (LabCMO). Il y a un impact plus fort, plus émotif, quand tu as, face à toi, le regard de la personne qui t'interpelle.»

Avec ces images, c'est un peu le «je», le «moi», très développés dans les univers numériques, qui se mettent un peu au service du «nous» par l'entremise de ces dérivés d'égo-portraits (les *selfies* comme on dit à Toronto), frappés d'un slogan, d'un message qui invitent au mimétisme pour assurer le développement du mouvement en ligne. *«C'est un cousin politisé et engagé du selfie»*, estime l'universitaire, *«un selfie, avec un petit pas de côté qui donne de la visibilité, non pas à la vie quotidienne d'une personne, mais à une cause qu'elle veut défendre»*. Et ce, dans un marché plus que saturé *«où les codes et les techniques de communication sont maîtrisés par un grand nombre»* et où, du coup, *«seuls les plus habiles»* vont réussir à se démarquer, ajoute pour sa part M. Desilets.

Holly Jarrett est sans doute du nombre, comme en témoigne l'écho produit depuis quelques jours par sa campagne de photos avec sous-texte sans équivoque — suis-je la prochaine à être tuée ou enlevée, raconte finalement le message — et pour laquelle elle souhaite bien sûr un autre résultat: la création d'une commission d'enquête sur le sort des femmes autochtones assassinées ou disparues dans la plus grande indifférence. Et ce, avant que ce projet numérique et engagé, même s'il s'incarne dans des centaines de visages d'un océan à l'autre, à l'image du «Ice Bucket Challenge», campagne de sensibilisation à la maladie de Lou Gehrig, qui a inspiré M^{me} Jarrett, ne disparaisse sous les images d'une autre campagne.

Le Devoir

« Mettre un visage sur une statistique, c'est l'humaniser. Il y a un impact plus fort, plus émotif, quand tu as, face à toi, le regard de la personne qui t'interpelle. »

Mélanie Millette, professeure à l'UQAM

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h Renseignements et administration : 514 985-3333



Le Devoir sur
ledevoir.com

La rédaction

Au téléphone 514 985-3333 / 418 643-1541
Par courriel redaction@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3360

Publicité

Au téléphone 514 985-3399
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305
Par télécopieur 514 985-3390



sur Facebook
et sur Twitter

Avis publics et appels d'offres	
Au téléphone	514 985-3344
Par courriel	avisdev@ledevoir.com
Par télécopieur	514 985-3340
Petites annonces et publicité par regroupement	
Au téléphone	514 985-3322
Par télécopieur	514 985-3340

Abonnements (lundi à vendredi, 7 h 30 à 16 h 30)		
Au téléphone	514 985-3355	
Extérieur de Montréal (sans frais)	1 800 463-7559	
Par courriel	abonnements@ledevoir.com	
Par télécopieur	514 985-5967	
 Agenda culturel		
Par courriel	agenda@ledevoir.com	